



Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement

Rue de la Science - 01 BP 594 - Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

Tél. : (+226) 50. 49. 28. 00 - Fax : (+226) 50. 49. 28. 01 - Mail : 2ie@2ie-edu.org - www.2ie-edu.org

THEME :

**LE SECTEUR MINIER EN COTE D'IVOIRE : QUELLES POLITIQUES ET STRATEGIES
DE DYNAMISATION ?**

«Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du **Master 2 en Management des
Entreprises et des Organisations, option Management Stratégique et Opérationnel** »

Présenté par :

GOGOUA SERGE PACOME

Travaux dirigés par: N'DA KOUAKOU DANIEL

Directeur Régional des Mines et de la Géologie Aboisso

Jury d'évaluation:

Président :

Membres et correcteurs :

DEDICACE

Je voudrais dédier ce présent mémoire à tous ceux qui de près ou de loin m'ont soutenu moralement et financièrement.

REMERCIEMENTS

Nous voudrions remercier toutes ces personnes qui ont été d'un apport à l'élaboration de ce mémoire, nos remerciements vont particulièrement à :

-Monsieur N'DA KOUAKOU Daniel, Directeur Régional des Mines et de la Géologie du Sud Comoé

-l'ensemble des collègues et collaborateurs de la Direction Régionale des Mines et de la Géologie

-à tous mes collègues fonctionnaires ingénieurs des mines de la promotion de 2015, pour leur collaboration et solidarité tout au long de cette formation et pour leur apport à la rédaction de ce présent mémoire.

-à toute l'équipe pédagogique et à toute l'équipe de la coordination de 2IE, pour leur encadrement constant tout au long de l'année 2018-2019;

-à nos condisciples de la cohorte de septembre 2018 de l'école 2IE.

RESUME

En fin de formation à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2IE) pour l'obtention du master 2 en management des entreprises et des organisations option management stratégique et opérationnel, nous sommes appelés à produire un mémoire de fin de cycle. C'est donc dans cette optique qu'il nous a été proposé le thème suivant : « **LE SECTEUR MINIER EN COTE D'IVOIRE : QUELLES POLITIQUES ET STRATEGIES DE DYNAMISATION ?** »

Notre travail a pour objectifs de faire ressortir :

- le potentiel minier ivoirien ;
- montrer l'importance du secteur des mines en général et les opportunités que le secteur des mines peut apporter en particulier à un pays comme la côte d'ivoire ;
- faire le diagnostic de ce secteur afin de mettre en évidence les forces, faiblesses, les opportunités, et les menaces ;
- élaborer un plan d'action catalyseur du dynamisme minier afin d'y apporter des solutions idoines à court, moyen, et long terme afin de faire du secteur minier un secteur performant qui contribue au développement économique du pays.

Notre travail a consisté dans sa première partie à la généralité sur le secteur minier en côte d'ivoire ;

Dans la deuxième partie il s'agit de faire un diagnostic général afin de connaître les forces et faiblesses les opportunités et les menaces de ce secteur ;

Et enfin dans la troisième partie élaborer le plan d'actions comme solution afin de rendre ce secteur performant qui contribue pleinement à la croissance économique de la cote d'ivoire.

ABSTRACT

At the end of training at the International Institute of Water and Environment Engineering (2IE) to obtain the Master 2 in management of companies and organizations strategic and operational option management, we are called to produce a end of cycle memory. It is with this in mind that we have been offered the following theme: **"THE MINING SECTOR IN COTE D'IVOIRE: WHAT POLICIES AND STRATEGIES FOR DYNAMIZATION?"**

Our work aims to highlight the Ivorian mining potential

- Demonstrate the importance of the mining sector in general and the opportunities that the mining sector can bring especially to a country like the Ivory Coast.
- Diagnose this sector to highlight strengths, weaknesses, opportunities, and threats
- Develop a catalyst action plan for the dynamism of mining in order to provide appropriate solutions in the short, medium, and long term in order to make the mining sector an efficient sector that contributes to the economic development of the country.

Our work consisted in its first part in the generality on the mining sector in Ivory Coast;

In the second part it is a question of making a general diagnosis in order to know the strengths and the weaknesses the opportunities and the threats of this sector;

And finally in the third part develop the action plan as a solution to make this sector efficient that contributes fully to the economic growth of the Ivory Coast.

SIGLE ET ABBREVIATION

-**PND** : Programme Nationale de Développement

-**SODEMI** : Société de Développement Minier

-**BNC** : Bénéfice Non Commerciaux

-**BIC** : Bénéfice Industriel Commerciaux

-**FMI** : Fonds Monétaire International

-**ONU** : Organisation des Nations Unies

-**SPRPK-CI** : Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley
en Côte d'Ivoire

-**CA** : Chiffre d'Affaire

-**GA**: Milliards d'Années

-**Ma**: Millions d'Années

-**MMG** : Ministère des Mines et de la Géologie

-**PAO** : Plan d'Action Opérationnelle

-**PDSM** : Plan de Développement du Secteur Minier

-**SW** : Sud-ouest

-**NE** : Nord Est

-**WNW** : Ouest Nord-Ouest

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Cadre Juridique du secteur minier ivoirien.....	15
Tableau 2: Potentiel des Ressources de la Côte d'Ivoire.....	18
Tableau 3: Répartition des ceintures de roches vertes en Afrique de l'ouest.....	19
Tableau 4: liste des Permis d'exploitation en vigueur (Ministère des Mines et de la Géologie).....	30
Tableau 5: Eléments du diagnostic du secteur minier ivoirien.....	32
Tableau 6: Analyse SWOT du secteur minier Ivoirien.....	38
Tableau 7: Principaux chantiers à l'horizon 2030.....	41
Tableau 8 : Axes d'interventions retenues pour chaque orientation stratégique....	52
Tableau 9: modèle logique de la politique minière.....	54
Tableau 10 7: structure du modèle logique.....	56
Tableau 11: matrice des extrants et des activités.....	60

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Unité Géologique d'Afrique de l'Ouest	7
Figure 2: carte simplifiée de la dorsale de man.....	8
Figure 3: coupe longitudinale schématique du bassin sédimentaire côtier de la côte d'ivoire suivant le littoral du golf de guinée.....	10
Figure 4: Carte Géologique simplifiée de la Côte d'Ivoire (Tagini, 1971, modifiée par Kouamelan, 1996).....	11
Figure 5: Ensemble des Complexes Volcano-Sédimentaires.....	20
Figure 6 : cadastre minier ivoirien	29

SOMMAIRE

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
RESUME.....	iii
ABSTRACT.....	iv
SIGLE ET ABBREVIATION.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
1. OBJECTIF GENERAL.....	3
2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	3
3. METHODOLOGIE ENVISAGEE	3
4. INTERETS DE L'ETUDE.....	4
CHAPITRE 2 : BREF APERÇU GEOGRAPHIQUE ET GEOLOGIQUE	6
I-1. CONTEXTE GEORAPHIQUE	6
I-2. CONTEXTE GEOLOGIQUE	6
1. Le craton ouest africain	6
2. Géologie de la Côte d'Ivoire	9
2.1 Domaine archéen	9
2.2 Domaine de transition Archéen-Protérozoïque	10
2.3 Bassin sédimentaire	11
CHAPITRE 3 : LE SECTEUR MINIER EN COTE D'IVOIRE.....	13
I. PRESENTATION	13
II.CADRE JURIDIQUE	14
III.CADRE INSTITUTIONNEL	16
IV.POTENTIEL EN RESSOURCES MINERALES	17
VI. CONTEXTE DU SECTEUR ARTISANAL	20

VII.POINTS FORTS DU SECTEUR MINIER DE LA COTE D'IVOIRE	22
VIII.POLITIQUE ET PROGRAMMES D' ACTIONS	23
1. Adoption en mars 2014 d'un nouveau Code minier	23
2. La Modernisation du cadastre minier	23
3. Le Renforcement de l'infrastructure géologique.....	24
4. Renforcement des capacités de l'Administration des mines	24
6. Protection de l'environnement	24
7. Projet intégré de l'ouest.....	25
IX. CONTRIBUTION DU SECTEUR MINIER	25
1. apport financier	25
2. Dynamique des investissements en cours	26
CHAPITRE 4 : DIAGNOSTIQUE GENERAL DU SECTEUR MINIER	33
I.ETAT DES LIEUX DU SECTEUR MINIER	33
II. ANALYSE STRATEGIQUE DU SECTEUR MINIER.....	37
CHAPITRE 5 : PLAN D'OPERATIONALISATION ET POLITIQUE STRATEGIQUE DU SECTEUR MINIER .	41
I.CADRE STRATÉGIQUE	41
1. Perspectives de développement	41
2 .Articulation avec le PND.....	46
2.1 Cadre Institutionnel d'élaboration du PND 2016-2020.....	48
2.2 Méthodologie d'élaboration du PND 2016-2020, Un processus d'élaboration participatif et inclusif	48
3. Missions.....	49
4. Vision.....	49
5. Principes directeurs.....	49
6. But	50
7. Objectifs	50
8. Résultats	51
8.1 Orientations stratégiques	51
8.2 Axes d'intervention	53

II. LE MODÈLE LOGIQUE	56
III. LA MATRICE DES EXTRANTS ET DES ACTIVITES	60
IV.DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE PILOTAGE ET DE SUIVI-ÉVALUATION	96
4.1 Pilotage.....	96
4.2 Suivi-évaluation.....	97
CONCLUSION.....	99
BIBLIOGRAPHIE	101

INTRODUCTION

Pays agricole, l'économie de la Côte d'Ivoire a été longtemps dominée par l'agriculture avec le binôme café-cacao. Avec la chute des matières premières agricoles, il est d'une nécessité aujourd'hui de diversifier son économie, et le secteur minier encore inexploité peut contribuer énormément à une croissance économique de la Côte d'Ivoire. Le sous-sol de ce pays étant riche et diversifié en ressources minières avec des réserves en or, manganèse, fer, diamant, bauxite ... demeure encore sous exploité et contribue à moins de 5% du Produit Intérieur Brut (PIB).sa faible participation à la croissance économique est liée à plusieurs facteurs internes et externes y compris le fait que jusqu'en 2019, le Ministère des Mines et de la Géologie (MMG) ne disposait toujours pas d'un véritable plan stratégique sectoriel de développement. C'est pour pallier cette situation que nous nous sommes proposés d'élaborer un ensemble d'outils de planification stratégique et opérationnel lui permettant de mieux organiser et gérer ses activités en fonction de sa mission et de ses obligations nationales à l'endroit de l'industrie extractive.

La côte d'ivoire a entrepris d'importantes réformes tant au plan de la gouvernance que de la gestion macroéconomique du pays. Ces réformes touchent tous les secteurs de l'économie, notamment celui des ressources minérales qui s'est doté, en 2014, d'un nouveau Code Minier pour mieux encadrer les transformations structurelles souhaitées. Ces transformations veulent permettre un développement plus dynamique des ressources minérales dans un cadre plus transparent et libre de corruption. Au-delà des institutions et des opérateurs traditionnellement concernés par les questions minières, le gouvernement, en créant en 2018 un ministère à part entière chargé des mines, a aussi voulu associer l'ensemble des parties prenantes préoccupées par les retombées et les effets directs et indirects découlant des programmes et projets de développement de ce secteur d'activités.

Pour opérationnaliser cette vision, le Gouvernement a adopté le Plan National de Développement sous l'égide du FMI et de la banque mondiale auquel chaque ministère doit se rattacher. Le secteur minier peut être l'un des principaux moteurs de la croissance économique du pays. Ainsi, au 31 décembre 2018, le secteur minier a généré un chiffre d'affaires de 582,3 milliards de francs CFA contre 539 milliards en 2017, soit une hausse de 8,02%, pour un volume total d'investissement de

268 milliards de francs CFA. Les recettes fiscales du secteur s'établissent à 65,84 milliards de francs CFA, en 2018, contre 56,44 milliards en 2017, soit une hausse de 16,65%. De même, le nombre d'emplois induits par le secteur est en hausse de 26,63%, soit 13 327 emplois directs contre 10 524 en 2017(Ministère des Mines et de la Géologie).

Il doit continuer à se développer de manière responsable et durable, non seulement pour accroître sa contribution directe à l'économie nationale, mais surtout pour devenir, le catalyseur de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Ainsi au 31 décembre 2019, la production de minerais connaît une embellie. la production d'or est passée à 32.478 tonnes au 31 décembre 2019 contre 24.06 tonnes en 2018. quant à la production de manganèse elle est passée de 791 911 tonnes en 2018 à 1 181 803 tonnes en 2019 (Ministère des mines et de la géologie).

Le présent mémoire formalise la politique minière sous-tendue par le Code Minier. Il s'inscrit dans la foulée du PND et en adopte les principes, notamment celui de l'approche de Gestion Axée sur les Résultats (GAR). Elle se structure autour de quatre grandes orientations stratégiques qui correspondent à chacun des quatre piliers que reconnaît ce document. Chaque orientation se décline ensuite en axes d'intervention.

La République de Côte d'Ivoire dispose d'un potentiel minier riche et varié réparti sur l'ensemble de son territoire. La diversité de ce potentiel offre des opportunités d'investissement capables de soutenir une très forte croissance économique. Cependant, les ressources minérales étant pour l'instant peu connues et valorisées, leur contribution au soutien du décollage économique souhaité du pays et de son développement humain durable demeure relativement modique.

CHAPITRE 1 : OBJECTIFS DE L'ETUDE

1. OBJECTIF GENERAL

Elaborer une politique et stratégies de dynamisation du secteur minier afin d'y apporter des solutions idoines à court, moyen, et long terme afin de faire du secteur minier un secteur performant qui contribue au développement économique du pays.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- 1- faire le diagnostic de ce secteur afin de mettre en évidence les forces, faiblesses, les opportunités, et les menaces ;
- 2- montrer l'importance du secteur des mines et les opportunités que le secteur des mines peut apporter à un pays comme la côte d'ivoire ;
- 3- faire ressortir le potentiel minier ivoirien.

3. METHODOLOGIE ENVISAGEE

La démarche méthodologique s'est appuyée sur des documents officiels existants et une approche de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), avec :

- 1- faire le diagnostic de ce secteur afin de mettre en évidence les forces, faiblesses, les opportunités, et les menaces et proposer des solutions pour son développement.

Le secteur minier ivoirien est en pleine évolution. Plusieurs changements ont été opérés depuis 2010 pour améliorer tant la gouvernance globale du secteur que la gestion des institutions et organisations publiques et privées, responsables de son développement. Diverses analyses de certains aspects spécifiques de la situation ont été réalisées pour soutenir les changements apportés. Prenant appui sur ces analyses, il est possible de dégager quelques éléments de diagnostic qui justifient les orientations de la stratégie globale de développement du secteur et du plan d'actions qui en découle.

- Le modèle logique

Il s'agira de présenter la structure du modèle logique de l'ensemble des activités stratégiques du secteur minier. Il montre la séquence des changements essentiels à apporter pour que le secteur minier contribue à la transformation durable de l'économie ivoirienne.

- La matrice des extrants et des activités

Pour chacune des actions prioritaires identifiées dans la structure du modèle logique, il est proposé un minimum de deux activités qui permettront, ensemble, d'atteindre le résultat attendu auquel elles sont rattachées. Une seule entité responsable est identifiée pour chaque activité. Cette responsabilité doit lui être imputée en fonction de ses attributions au sein de la structure du Ministère des Mines et de la Géologie. Il lui appartient de décliner les activités identifiées dans la Matrice des Extrants et des Activités en une série d'actions concrètes et mesurables qu'elle exécutera elle-même ou qu'elle partagera avec d'autres entités partenaires. Ces actions indiquent concrètement de quelle manière les activités sont mises en œuvre de façon logique et séquentielle. Par ailleurs, des indicateurs sont proposés pour chaque action prioritaire.

- Le Cadre de mise en œuvre et de suivi-évaluation

2-Montrer l'importance du secteur des mines et les opportunités que le secteur des mines peut apporter à un pays comme la côte d'ivoire.

Faire ressortir l'aspect financier du secteur minier, chiffre d'affaire des sociétés minières, fiscalité nombre d'emplois directs et indirects

3. pour la mise en évidence du potentiel minier ivoirien

Il s'agira de faire ressortir l'ensemble des réserves estimatives à l'aide de données de recherches effectuées par des sociétés minières et la société d'Etat SODEMI

Cartographier les différentes réserves estimées

4. INTERETS DE L'ETUDE

Grand pays producteur agricole, l'économie de la Côte d'Ivoire a été longtemps dominée par l'agriculture avec le binôme café-cacao. Cependant, la Côte d'Ivoire avait été fortement exposée en raison de la dépendance de ses produits primaires au cours du marché mondial. Ainsi, la croissance de l'économie qui était trop dépendante de quelques cultures de rente était donc vulnérable aux fluctuations des cours sur le marché international de ces produits. Avec la chute des prix des matières premières agricoles, il est d'une nécessité aujourd'hui de diversifier son économie, et le secteur minier encore inexploité peut contribuer énormément à une croissance économique de la Côte d'Ivoire. Le sous-sol de ce pays étant riche diversifié en ressource minière avec des réserves estimées en or, manganèse, fer, diamant, bauxite... demeure encore sous exploité et contribue à moins de 5% du Produit Intérieur Brut (PIB). Plusieurs facteurs internes et externes concourent à cette situation, un plan d'action de développement faisant donc ressortir les forces et faiblesses, les opportunités et menaces et propositions de solutions est plus que nécessaire à ce jour pour un secteur aussi stratégique et complexe que celui des mines. Fort donc de ce constat, nous avons entrepris de proposer un plan d'actions politique et stratégique pour le développement du secteur permettant de mieux l'organiser et le gérer.

CHAPITRE 2 : BREF APERÇU GEOGRAPHIQUE ET GEOLOGIQUE

I-1. CONTEXTE GEORAPHIQUE

D'une superficie de 322 462 km², la Côte d'Ivoire est limitrophe d'Ouest en Est avec le Liberia, la Guinée, le Mali, le Burkina Faso et le Ghana.

Entre 4° et 10° de latitude Nord, le territoire est distant de l'Équateur d'environ 400 km sur ses marges méridionales, et du Tropique du Cancer d'environ 1400 km sur ses frontières septentrionales.

La Côte d'Ivoire est un pays d'Afrique occidentale. Elle est située dans l'hémisphère nord, entre le Tropique du Cancer et l'Equateur.

Le pays est bordé au sud par l'océan Atlantique, au niveau du golfe de Guinée. Il partage des frontières terrestres avec le Liberia et la Guinée à l'ouest, le Mali et le Burkina au nord, puis le Ghana à l'est.

La Côte d'Ivoire a la forme d'un carré irrégulier de plus de 550 km de côté. Sa superficie totale est de 322 462 km² (terres et eaux intérieures). Cela représente environ la moitié de la superficie de la France.

La capitale administrative et politique, Yamoussoukro, est située au centre du pays. La capitale économique, Abidjan, est au sud, sur la côte.

I-2. CONTEXTE GEOLOGIQUE

1. Le craton ouest africain

Le craton ouest-africain, large portion de la lithosphère stabilisée depuis 1,9 Ga avec une superficie de 4 500 000 km², affleure dans deux dorsales montagneuses: Man (ou Léo) au sud et Réguiabat au nord. Les deux dorsales sont séparées par le bassin sédimentaire de Taoudéni, d'âge protérozoïque

supérieur à dévonien au sein duquel affleurent les fenêtres de Kayes et de Kéniéba à la frontière sénégal-malienne (Fig. 1). Ces deux fenêtres sont formées exclusivement de formations birimiennes du Protérozoïque inférieur consistant en d'étroites ceintures volcaniques et en de larges bassins sédimentaires structurés et intrudés par des granitoïdes à l'Eburnéen. Les deux dorsales présentent beaucoup de similitudes tant du point de vue de la nature des formations géologiques que des âges. Le craton ouest-africain est entouré de chaînes mobiles d'âge panafricain: - à l'ouest, les Rockelides et les Mauritanides (contenant des épisodes hercyniens); - à l'est, les Dahomeyides, le Gourma et le domaine pharusien; - au nord, le domaine panafricain et l'Anti-Atlas marocain. La partie ouest de la dorsale Réguibat (Fig.1) est formée de gneiss, d'ortho gneiss et de charnockites archéens d'environ 2,7 Ga (milliards d'années). En revanche, la partie orientale est composée de granites et de formations volcaniques et volcano-sédimentaires du Protérozoïque inférieur (Birimien). Ces deux domaines sont séparés par des zones de cisaillement qui correspondent à la faille de Zednès. Cette faille s'étend sur la Mauritanie (Sahara espagnol), le Sahraoui et l'Algérie.

La dorsale de Man (Fig. 2) s'étend sur certains pays tels que le Libéria, la Sierra Léone, le Mali, la Guinée, le Ghana, le Burkina-Faso, le sud du Niger, l'extrême nord du Togo et la Côte d'Ivoire. Elle comprend à l'ouest, un noyau archéen qui est majoritairement constitué de gneiss gris tonalitiques, de quartzites rubanés à magnétite et de migmatites à biotite (Camil, 1984). A l'est de la faille du Sassandra, nous avons le domaine Baoulé-Mossi où les formations ont été affectées par l'orogénèse éburnéenne ($2,1 \pm 0,1$ Ga). Ce vaste domaine s'étend sur une superficie d'environ un million de kilomètres carrés. Malgré son étendue, on y rencontre un nombre restreint de lithologies. Il a d'ailleurs été décrit comme étant formé d'alternance de « rides » granitiques et de sillons volcano-sédimentaires (Bessoles, 1977). En effet, il est possible de rassembler les lithologies du domaine Baoulé-Mossi en quelques familles: roches vertes basaltiques tholéiitiques et roches plutoniques associées, roches calco-alcalines, vastes batholites granodioritiques à granitiques et, enfin, roches métasédimentaires détritiques. Les roches sédimentaires et volcaniques du domaine Baoulé-Mossi sont souvent interstratifiées. Le métamorphisme est essentiellement de faciès schistes verts, atteignant localement le faciès amphibolite (Ama et al., 1996). La Côte d'Ivoire se situe au sud du craton ouest-africain et dans la partie méridionale de la dorsale de Man (Fig. 2). Le territoire est

constitué de quatre domaines géologiques définis sur la base de nouvelles données géochronologiques publiées par Boher et al. (1992); Kouamélan (1996), Hirdes et al. (1996), Doumbia et al. (1997), Kouamélan et al. (1997) et Doumbia et al. (1998): archéen, transition, paléoprotérozoïque et bassin sédimentaire.

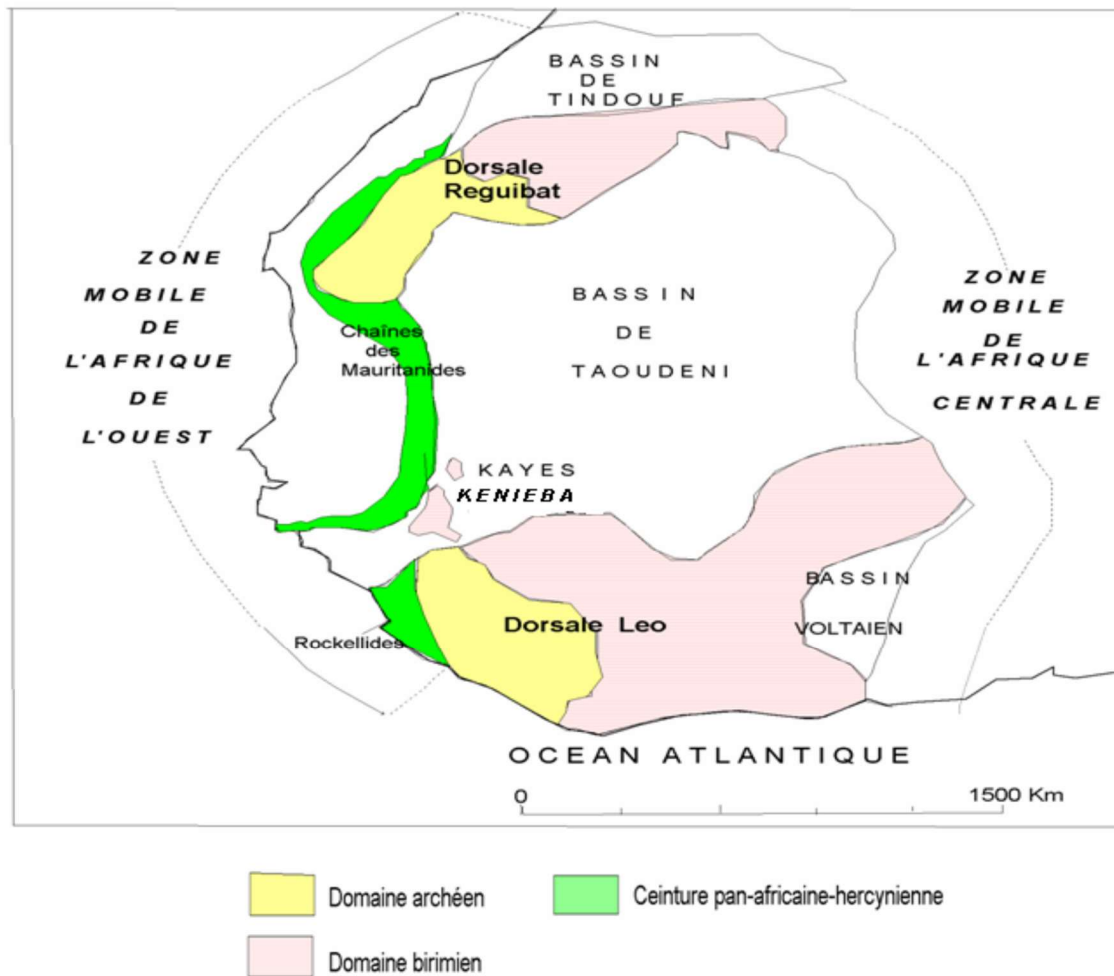


Figure1: Grands ensembles géologiques de l'Afrique de l'Ouest (Bessoles, 1977)

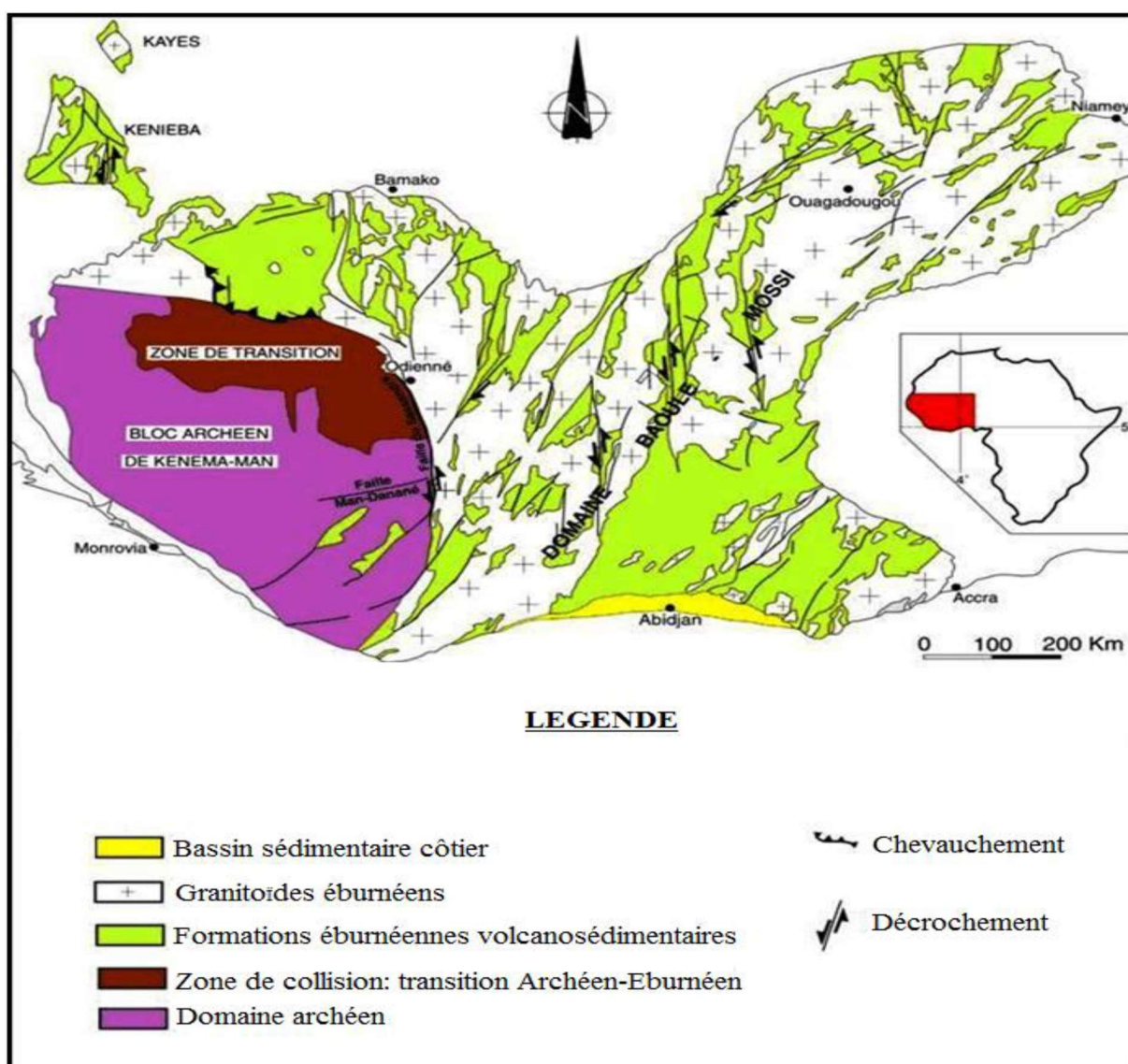


Figure 2: carte simplifiée de la dorsale de man (modifiée d'après, Milési *et al.*, 1989)

2. Géologie de la Côte d'Ivoire

2.1 Domaine archéen

Ce domaine est situé à l'ouest (Fig. 3), il est circonscrit à l'intérieur d'une courbe qui passe par la faille des Monts Trou qui présente une direction SW-NE et jalonne l'accident sud-méridien du Sassandra jusqu'à hauteur d'Odienné. Cette faille se poursuit vers l'WNW, en direction de la Guinée. La lithologie du domaine archéen est constituée de gneiss gris tonalitiques et trondhjémiques, de charnokites, de roches vertes métamorphisées dans le faciès granulitique, de quartzites rubanés à

magnétite et de migmatites à biotite. Ces formations sont intrudées par des granites roses et par des complexes basiques-ultrabasiques. Ce domaine a été structuré par les cycles orogéniques léonien (3,5-2,9 Ga) et libérien (2,9 - 2,6 Ga) (Hurley & Rand, 1968; Bessoles, 1977).

Les datations modernes sur monozircon et sur monazite (Kouamélan et al. 1995; Kouamélan, 1996), montrent que les formations granulitiques les plus anciennes sont les gneiss gris tonalitiques situés dans la partie nord du domaine archéen (au nord de la faille de Danané-Man). Ces gneiss sont datés à 3050 ± 10 Ma et intrudés par des formations charnokitiques qui sont datées à 2800 ± 8 Ma. La manifestation de l'orogénèse éburnéenne dans ce domaine archéen est datée à 2100 ± 40 Ma, et se traduit par des réactions de rétromorphose dans les roches basiques associées, dans les formations du Mont Tia (Toulepleu-Itty), ainsi que dans les gneiss basiques du domaine nord (Fig. 5).

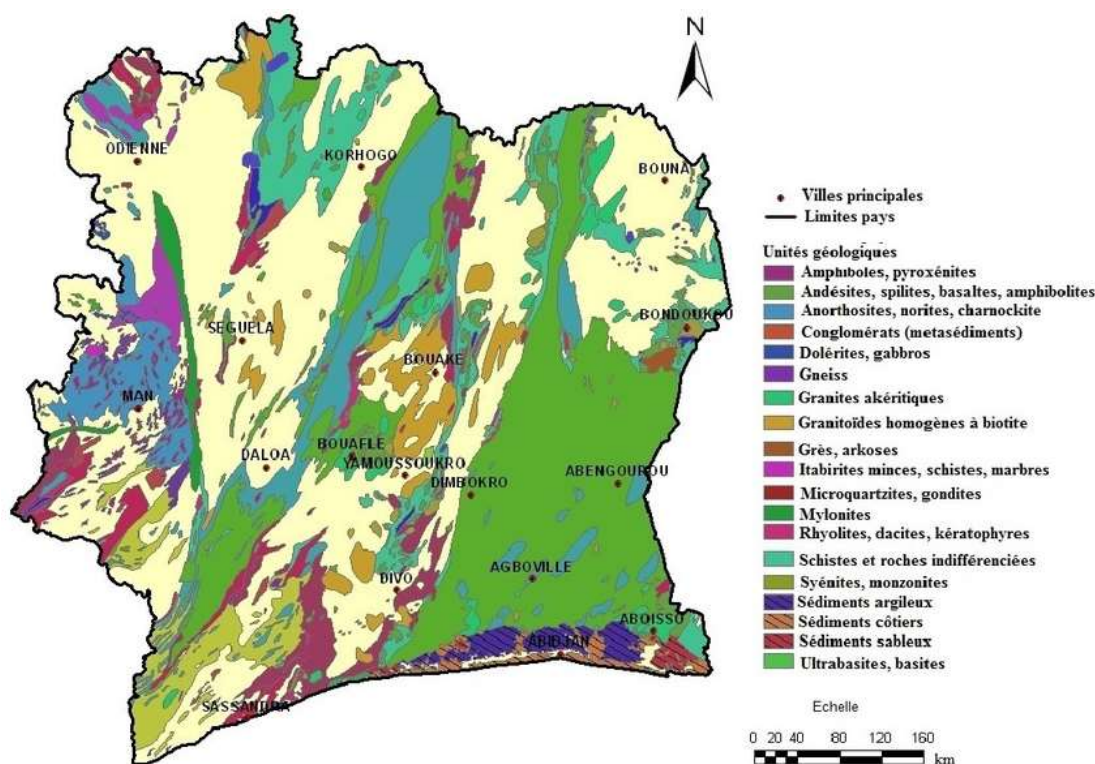


Figure 3: Carte Géologique simplifiée de la Côte d'Ivoire (Tagini, 1971, modifiée par Kouamélan, 1996)

2.2 Domaine de transition Archéen-Protérozoïque

Les travaux de Kouamelan (1996) indiquent l'existence d'une zone de transition à l'intérieur du domaine paléoprotérozoïque entre la faille du Sassandra et la longitude 6°W. Cette zone serait caractérisée par la contamination des formations juvéniles birimiennes par la croûte archéenne (âge modèle Nd intermédiaire et zircons hérités). Il a déterminé la présence de zircons hérités, dont les âges isotopiques Pb/Pb faits par évaporation directe sont respectivement de 3132 ± 9 Ma et de 3141 ± 2 Ma. Ces âges prouvent l'existence de segments de roches archéennes. Ce domaine est caractérisé notamment par l'existence de reliques archéennes au sein du domaine paléoprotérozoïque (Kouamelan et al., 1997).

2.3 Bassin sédimentaire

Le bassin sédimentaire ivoirien s'étend le long de la côte atlantique qui représente la frontière naturelle du pays vers le sud (Fig. 4). Son histoire est liée à celle de la fracturation du Gondwana, puis à l'ouverture de l'atlantique sud au crétacé inférieur (Blarez, 1986). Cette ouverture a abouti à la séparation de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. C'est un bassin de type « ouvert » faisant partie du chapelet de bassins sédimentaires bordant la côte atlantique depuis le sud marocain jusqu'en Afrique du Sud. En forme de croissant centré sur Jacqueville, la partie émergée est située entre Fresco et la frontière ghanéenne, et s'étend sur 400 km de long et 40 km de large. Il ne représente que 2,5 % de la surface du pays. Les formations du bassin sédimentaire ivoirien sont d'âge crétacéquatenaire. Dans les bassins de l'Afrique de l'Ouest, on désigne les formations d'âge crétacéquatenaire par continental terminal qui correspond aux formations d'âge mio-pliocène. L'histoire du bassin se résume par trois épisodes de transgressions: - l'albo-aptien est caractérisé à des dépôts d'argile et des grès; - le maestrichtien-éocène inférieur est marqué par des argiles glauconieuses, des argiles et des sables; - le miocène inférieur est composé par des marnes noires, des argiles bariolées et du lignite.

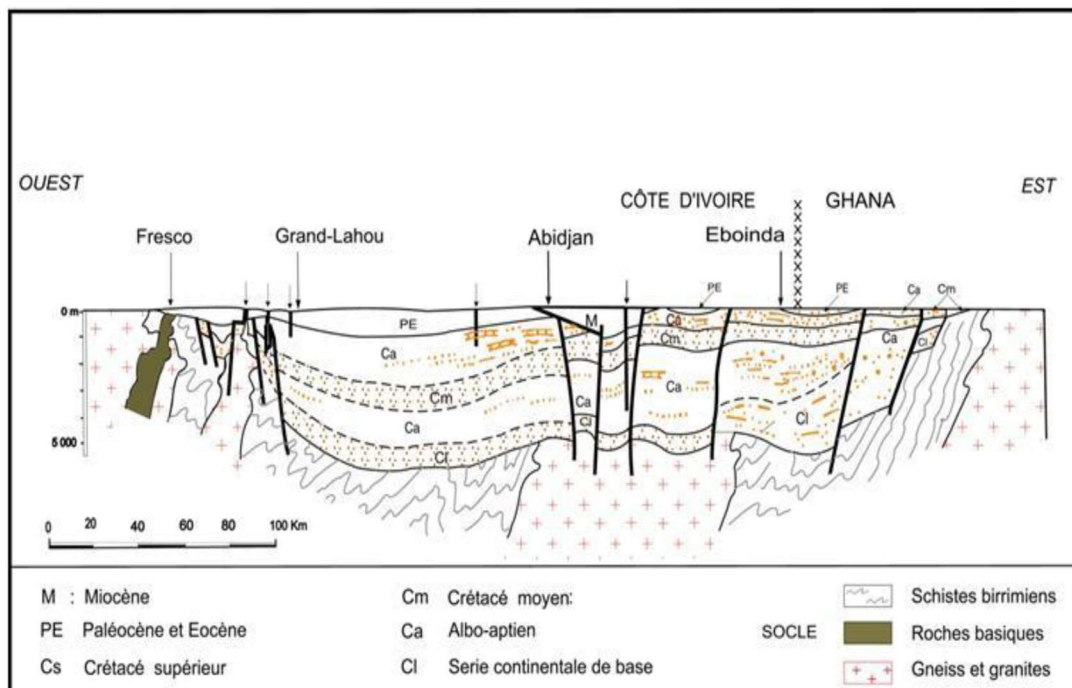


Figure 4: coupe longitudinale schématique du bassin sédimentaire côtier de la côte d'ivoire suivant le littoral du golfe de guinée (spengler & delteil 1996)

CHAPITRE 3 : LE SECTEUR MINIER EN COTE D'IVOIRE

I. PRESENTATION

La Côte d'Ivoire dispose de ressources minérales abondantes et diversifiées. Au plan économique, le potentiel qu'elle représente est encore peu valorisé. De plus, le secteur minier paraît déconnecté du reste de l'économie compte tenu, entre autres, du faible développement des chaînes de valeur tant en amont qu'en aval des activités d'exploration et d'extraction des minéraux. Au 31 décembre 2018, il ressort des différents états de production minière que la production des métaux de base est en hausse et celle de l'or est légèrement en baisse. La production industrielle, notamment de l'or, pour l'année 2018, est de 24,5 tonnes pour une prévision de 26,5 tonnes, soit une baisse de 3,57% par rapport à 2017 (Ministère des Mines et de Géologie).

Relativement à l'exploitation de substances de carrière, la production de matériaux concassés s'élève à 5,7 millions de tonnes en 2018 contre 3,7 millions de tonnes pour l'année 2017, soit une hausse de 59,77%. La production déclarée de sable de lagune s'élève à 368 179 m³ contre 955 706 m³ en 2017. Cette production est en baisse de 61,48%, essentiellement du fait de l'interdiction de l'extraction du sable de lagune dans certaines communes du District Autonome d'Abidjan (Ministère des Mines et de Géologie)

Ainsi, au 31 décembre 2018, le secteur minier a généré un chiffre d'affaires de 582,3 milliards de francs CFA contre 539 milliards en 2017, soit une hausse de 8,02%, pour un volume total d'investissement de 268 milliards de francs CFA. Les recettes fiscales du secteur s'établissent à 65,84 milliards de francs CFA, en 2018, contre 56,44 milliards en 2017, soit une hausse de 16,65%. De même, le nombre d'emplois induits par le secteur est en hausse de 26,63%, soit 13 327 emplois directs contre 10 524 en 2017 (Ministère des Mines et de Géologie)

En dépit de cet énorme potentiel minier qui la caractérise, l'Indice de Développement Humain (IDH) de la Côte d'Ivoire est encore faible (0,492 35^e africain et 170^e mondiale) et en deçà de la moyenne africaine, une importante frange de la population vivant dans un dénuement total, et ce même dans les environs immédiats des différents sites miniers. L'exploitation du potentiel minier pour le bénéfice de l'économie et des populations ivoiriennes a été longtemps freinée par d'importants

obstacles dont : des problèmes de gouvernance, qui se sont particulièrement manifestés au cours des années 2000, une situation politique à risque, notamment entre 2000 et 2010, un déficit chronique en infrastructures de transport et d'énergie, et un manque endémique de main d'œuvre locale qualifiée.

Depuis 2011, avec l'avènement d'un nouveau régime, la Côte d'Ivoire a entrepris de grandes réformes à plusieurs niveaux afin que la valorisation de ses ressources minérales réponde davantage aux aspirations de sa population et de la nation. Les réformes déjà engagées dans ce sens ont notamment conduit à l'adoption d'un nouveau Code minier et au renforcement de la transparence dans la gestion du secteur par la mise en place d'outils dynamiques. La Côte d'Ivoire a adhéré à l'ITIE et est devenue en 2008 « Pays Candidat » à la mise en œuvre de cette initiative. Un Conseil National ITIE a été créé par décret n°2008-25 du 21 février 2008 portant création, organisation et fonctionnement. La Côte d'Ivoire a été déclarée « pays conforme » en mai 2013. La validation de la Côte d'Ivoire a commencé depuis 1er avril 2017 à l'adhésion à l'Initiative. Il s'agit maintenant d'accélérer ces réformes, de concert avec l'ensemble des parties prenantes, en vue de partager une vision commune du développement du secteur et de mettre en œuvre les activités et actions qui permettront d'atteindre les résultats escomptés.

II. CADRE JURIDIQUE

Le cadre juridique comprend un ensemble de textes législatifs et réglementaires nationaux, régionaux et internationaux que résume le tableau 1.

La gouvernance du secteur minier en Côte d'Ivoire est entièrement régie par le Code minier. Celui-ci est au cœur des réformes engagées par l'État pour que les « sociétés du secteur opèrent en Côte d'Ivoire sur une base solide, stable, transparente et équitable » Le Code, conforme aux normes de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), se veut attractif en accordant certains avantages fiscaux et douaniers aux sociétés minières. Toutefois, son plein respect requiert que tous les textes d'application soient promulgués, ce qui n'est pas encore le cas.

Tableau1: Cadre Juridique du secteur minier ivoirien

<i>Niveau</i>	<i>Textes</i>
National	-loi n° 2014-138 du 24 mars 2014 portant code minier -ordonnance n° 2014-148 du 26 mars 2014 fixant les redevances superficielles et les taxes proportionnelles relatives aux activités régies par le code minier -décret n° 2014-397 du 25 juin 2014 déterminant les modalités d'application de la loi n°2014-138 du 24 mars 2014 portant code minier -arrêté N° 002/MIM/CAB du 11 Janvier 2016 relatif aux procédures d'attributions et de renouvellements des titres et autorisations miniers, aux dispositions concernant l'or brut et les matières d'or et aux dispositions diverses prévue par la réglementation minière
Régional	-Directive n° C/DIR3/05/09 du 27 mai 2009 de la CEDEAO sur l'harmonisation des principes directeurs et des politiques dans le secteur minier -Traité du 17 octobre 1993 relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique, ensemble des actes uniformes pris pour son application.
International	-Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) – Adhésion en 2005 -Un Conseil National ITIE a été créé par décret n°2008-25 du 21 février 2008 portant création,

	organisation et fonctionnement. -La Côte d'Ivoire a adhéré à l'ITIE et est devenue en 2008 « Pays Candidat » à la mise en œuvre de cette initiative. -La Côte d'Ivoire a été déclarée « pays conforme » en mai 2013. La prochaine validation de la Côte d'Ivoire a commencé depuis 1er avril 2017. -2003: Adhésion de la Côte d'Ivoire au Processus de Kimberley Novembre 2013 : La Côte d'Ivoire déclarée pays conforme au Système de Certification du Processus de Kimberley (Plénière du Processus de Kimberley à Johannesburg, Afrique du Sud) -2012: Mise en place du Secrétariat Permanent PK pour la Côte d'Ivoire
--	---

III.CADRE INSTITUTIONNEL

Le cadre institutionnel du secteur minier s'articule autour du Ministère des Mines et de la Géologie (décret N° 2018-948 du 18 décembre 2018) qui a pour mission de concevoir, d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement dans le domaine des mines et de la géologie. L'organigramme du MMG, outre le Cabinet du Ministre comprend, entre autres :

❖ des services d'appui :

-l'Inspection générale des mines et de la géologie,

-la Direction des affaires financières et du matériel,

-la Direction des affaires juridiques et du contentieux,

- la Direction de la coordination du suivi des projets et de la coopération internationale,
- la Direction de la planification des études du suivi évaluation de l'informatique,
- la Direction des ressources humaines,
- le Secrétariat permanent de la représentation du processus de Kimberley,
- la Brigade de répression des infractions au code minier,
- le Service de communication et des relations publiques

❖ Sept (07) directions centrales techniques :

- la Direction de l'information minière et du cadastre minier
- la Direction du développement minier
- la Direction de l'exploitation semi industrielle et artisanale
- la Direction des contrôles techniques
- la Direction de la cartographie géologique et de la prospection géochimique
- La Direction du laboratoire et des études géologiques
- la Direction de la valorisation et de la promotion des informations géoscientifiques

❖ Un établissement public national : SODEMI

IV.POTENTIEL EN RESSOURCES MINERALES

La Cote d'Ivoire est reconnue mondialement pour la richesse minérale de son sol et de son sous-sol et en particulier pour ses réserves de fer, d'or et de diamant. Elle recèle également de nombreux autres minéraux encore peu valorisés.

Tableau2: Potentiel des Ressources de la Côte d'Ivoire (Ministère des Mines et de la Géologie)

<i>SUBSTANCES MINERALES</i>	<i>RESERVES EN TONNES AVEREES EN FIN 2013</i>
OR	Plus de 500
FER	4,000 million
NICKEL	260 millions
CUIVRE NICKEL	40 millions
BAUXITE	1200 millions
MANGANESE	6 millions
COLOMBO TANTHALITE	145
DIAMANT	Plus de 5 millions de carats

La Côte d'Ivoire dispose de deux ensembles géologiques que sont:

- ❖ Bassin sédimentaire (2,5% du territoire)

C'est une zone de dépression en forme de cuvette évasée, où les roches désagrégées se sont empilées pendant une longue période (10 à 100 Ma.) pour former les roches sédimentaires.

Ce bassin sédimentaire est le lieu de réserves et de gisements pétrolifères et gaziers.

- ❖ Socle cristallin ou précambrien (97,5% du territoire)

Le socle cristallin, comprend deux grands domaines géologiques à savoir :

- Le domaine Archéen ;

Ce Domaine couvre l'extrême Ouest de la Côte d'Ivoire, une grande partie du Liberia, de la Guinée, et toute la Sierra-Leone. Les formations qui s'y trouvent sont favorables à des métaux comme le fer, le cuivre, le nickel, le molybdène...

- Le domaine Paléoprotérozoïque.

Sa géologie est qu'elle rassemble 35% des Ceintures de Roches Vertes de l'Afrique Occidentale. Ces

Ceintures de Roches Vertes sont constituées de complexes volcano-sédimentaires (CVS) propices à la découverte de gisements d'or et bien d'autre métaux comme le manganèse, le diamant, le colombo tantalite....

Certains pays de la sous-région ont bénéficié d'un appui avec la banque mondiale pour une cartographie de détail de son territoire. Ce qui explique leur forte production en or par rapport à la Côte d'Ivoire qui possède presque la moitié du birimien.

Tableau3: Répartition des ceintures de roches vertes en Afrique de l'ouest (MMG)

Ceintures de Roches vertes de l'Afrique Occidentale	
Pays	% Birimien
Sénégal	3
Mali	10
Guinée	11
Ghana	19
Burkina Faso	22
Côte d'Ivoire	35



Les roches vertes sur la carte sont celles qui sont favorables à encaisser la minéralisation. Les gisements d'or au Ghana, au Mali, au Burkina Faso et aussi ceux de la Côte d'Ivoire l'ont bien confirmé. Cependant une cartographie de détail couplé aux travaux de géochimie sol sont nécessaires pour mettre en exergue ce potentiel.

En Côte d’Ivoire, l’activité artisanale dans le secteur minier concerne principalement l’exploitation du diamant et de l’or. L’exploitation du diamant date de plus d’un demi-siècle, principalement dans les régions de Séguéla et de Tortiya. Les réserves estimées sont de l’ordre de 11 millions de carats et la production est extraite principalement des deux régions minières, Séguéla et Tortiya. Selon des

estimations effectuées, la capacité de production varie entre 38,000 carats (7 600 g) et 375,000 carats (75 000 g) à Séguéla et de 13,000 (2 600 g) carats et 20,000 (4 000 g) carats à Tortiya (Société de Développement Minier).

Pendant les années 60 et 70, l'exploitation artisanale était illégale. Mais à partir des années 80, le gouvernement a créé un cadre légal pour l'exploitation, et a confié à la SODEMI la tâche d'encadrement des artisans en Groupement à Vocation Coopérative (GVC). Ce système a réduit les conflits et permis à la SODEMI de protéger des gisements concentrés propice à l'exploitation industrielle. Avec le début de la crise en 2002, un environnement de désordre s'est installé, et à cause de cette situation, le Conseil de Sécurité de l'ONU a mis en place un embargo en 2005 sur les diamants ivoiriens. A la fin de cette crise, la présente période est marquée par un retour progressif à la normalité à travers la mise en place d'un système adapté aux réalités ivoiriennes et conforme avec les exigences du Processus de Kimberley, une conformité atteinte en novembre 2013 et qui a conduit à la levée de l'embargo en avril 2014. Dans le cadre de l'encadrement de cette exploitation, un projet « Droit de Propriété et Développement du Diamant Artisanal » (DPDDA II) a été initié par la Cote d'Ivoire et cofinancée par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) et l'Union Européenne. En effet, ce projet vise un double objectif : augmenter le volume de diamants légalement exportés et améliorer les conditions de vie des communautés minières. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Processus de Kimberley, qui est le dispositif international mis en place pour lutter contre les diamants liés aux conflits. En Côte d'Ivoire, c'est l'arrêté N°501 du 10 novembre 2014 qui détermine les modalités de délivrance du certificat du processus de Kimberley dans le cadre de l'exportation des diamants bruts.

Parallèlement au Processus de Kimberley, l'Arrêté N°065/MMPE/DGMG du 30 mai 2013 portant autorisation de l'encadrement des artisans miniers par la SODEMI sur ses permis de recherche valables pour le diamant, a renforcé le contrôle et le suivi de l'exploitation des mines par les Sociétés Coopératives Simplifiées (SCOOPS).

Au cours de 2015, les activités du Service Suivi et Contrôle de l'Exploitation de la Mine ont concerné l'encadrement des Sociétés Coopératives Simplifiées (SCOOPS) sur les permis de diamant

no 330, 331 et 332 de Séguéla et l'évaluation des risques au Laboratoire de la SODEMI. Ces coopératives ont mené l'ensemble de leurs activités sur une vingtaine de sous-parcelles, totalisant environ 176,02 hectares durant la même année. Ce n'est qu'à partir de février 2015 qu'ont débuté l'identification des artisans miniers avec la production et la mise à disposition par le SPRPK-CI de cartes d'ouvrier et d'exploitant minier. Ainsi, au total en 2015, 730 artisans miniers (contre 151 en 2014) opérant dans les parcelles des Sociétés Coopératives, se sont fait enregistrer. 1 Commercialisation des diamants :

Selon la DGMG, les Sociétés Coopératives Simplifiées (SCOOPS) vendent les diamants :

-soit aux collecteurs qui possèdent des autorisations d'achat et de vente de diamants bruts (mais n'ont pas le droit d'exporter) qui les revendent à leur tour aux bureaux d'achats, d'importations et d'exportations de diamant bruts ;

-soit directement aux bureaux d'achats, d'importations et d'exportations de diamant bruts, qui seuls sont autorisés à exporter les diamants bruts conformément au Processus de Kimberley. En retour de cette prestation d'encadrement, les SCOOPS sont tenues de reverser au maximum 8% du prix des ventes à la SODEMI.

VII.POINTS FORTS DU SECTEUR MINIER DE LA COTE D'IVOIRE

- De vastes zones sous-explorées .De nombreux indices de minéralisation
- Existence d'une ligne de chemin de fer traversant le pays du sud au nord
- Bon réseau routier, avec plus de 7 000 km de routes revêtues
- Deux (2) ports modernes en eau profonde (port d'Abidjan et port de San Pedro)
- Disponibilité de l'énergie, Azito (440 mégawatts), Ciprel (556 MW) et Aggreko (210 MW) qui représentent plus 80 % de la production électrique ivoirienne, dont environ 15 % est exportée dans les pays limitrophes.

- Grande disponibilité des ressources en eau : plusieurs rivières et lacs un bon potentiel pour accroître la production d'énergie (hydroélectrique)

VIII. POLITIQUE ET PROGRAMMES D' ACTIONS

Le programme d'actions du gouvernement ivoirien pour le secteur minier repose sur sept (7) axes :

1. Adoption en mars 2014 d'un nouveau Code minier

Depuis mars 2014 la côte d'ivoire s'est dotée d'un nouveau code minier. Ses Principales caractéristiques sont :

- un code minier Consensuel ;
- un code minier attractif ;
- un code minier Compétitif en harmonie avec les pratiques internationales et les incitations au niveau régional.

En plus de cela pour encourager l'investissement massif des investisseurs il y'a eu l'adoption des principes de bonne gouvernance (Processus de Kimberley, l'initiative pour la transparence des Industries Extractives, responsabilité sociale des entreprises, etc.). L'Introduction d'un régime fiscal internationalement accepté (royalties, impôts sur les bénéfices), des Dispositions fiscales incitatives pendant les phases d'exploration et de construction des mines.

2. La Modernisation du cadastre minier

- Transparence dans l'octroi des titres miniers
- Optimisation des délais de délivrance des différents actes
- Création d'une base de données minières fiable et consultable
- Sécurisation des données minières du pays

3. Le Renforcement de l'infrastructure géologique

- Couverture totale du territoire en informations plus détaillées sur les ressources minières du pays
- Acquisition de données plus précises sur les zones à fort potentiel minier

4. Renforcement des capacités des agents de l'Administration des mines

- Mise en place d'un fonds de formation alimenté par les sociétés minières (renforcement des capacités des agents de l'Administration des mines et formation initiale des ingénieurs miniers et géologues ivoiriens)

5. Impact des activités minières sur les populations et Communautés riveraines

Obligation de la société d'exploitation d'élaborer un plan de développement communautaire en concertation avec les communautés riveraines et les autorités administratives territoriales et locales.

Obligation de la société d'exploitation de constituer un fonds alimenté annuellement (0,5% du chiffre d'affaire) et destiné à réaliser les projets de développement socio-économiques pour les communautés locales arrêtés dans le plan de développement communautaire.

Mise en place d'un Comité de Développement Local Minier (CDLM) comprenant les représentants des communautés locales, de l'Administration et de la Société d'exploitation et chargé de la gestion du fonds.

6. Protection de l'environnement

- Obligation de l'opérateur minier de réaliser une Etude d'Impact Environnemental et Social (titres miniers) ou un Plan de Gestion Environnemental et Social (autorisation d'exploitation semi-industrielle ou industrielle) à la satisfaction des Administrations chargées des Mines et de l'Environnement
- Obligation de la société d'exploitation d'ouvrir un compte séquestre pour couvrir les

dépenses afférentes à la réhabilitation et la fermeture de la mine en fin d'exploitation

- Obligation de soumettre un Plan de Fermeture et de réhabilitation à l'approbation des Administrations chargées des Mines et de l'Environnement.

7. Projet intégré de l'ouest

Les composantes du projet intégré de l'ouest se situent au niveau de :

- gisements miniers de l'ouest :
 - fer du Mont Gao : 1,2 milliards de tonnes
 - fer du Mont Klahoyo : 1,2 milliards de tonnes
 - nickel de Biankouma-Touba : 260 millions de tonnes
 - nickel à platinoïdes de Samapleu : 40 millions de tonnes
- approvisionnement des projets miniers en énergie
- construction du chemin de fer Man – San Pedro
- construction d'un Terminal minéralier au port de San Pedro

IX. CONTRIBUTION DU SECTEUR MINIER

1. apport financier

Le secteur secondaire contribue à 28% du PIB (Ministère de l'Industrie). Le sous-sol ivoirien contient de l'or, du diamant, du fer, du nickel, du manganèse, de la bauxite et du cuivre. Seuls l'or et le manganèse et le nickel sont exploités industriellement.

Depuis 2011 le secteur minier ivoirien connaît une évolution de son chiffre d'affaire et au niveau des investissements Malgré une conjoncture internationale difficile, les réformes engagées ont permis un regain d'investissements dans le secteur de l'or et du manganèse. Ainsi, le chiffre d'affaires du

secteur minier en 2015 s'est élevé à 479 milliards de francs CFA, contre 385 milliards de francs CFA en 2014, soit une hausse de 24%, avec près de 6 600 emplois directs et 18 000 emplois indirects créés pour 77 milliards de francs CFA d'investissements réalisés dans l'exploration et l'exploitation minières pour atteindre au 31 décembre 2018, un chiffre d'affaires de 582,3 milliards de francs CFA contre 539 milliards en 2017, soit une hausse de 8,02%, pour un volume total d'investissement de 268 milliards de francs CFA. Les recettes fiscales supportées par les entreprises du secteur des mines, notamment la taxe ad valorem, la taxe de production, les dividendes, le BIC, le BNC et les charges salariales, du secteur s'établissent à 65,84 milliards de francs CFA, en 2018, contre 56,44 milliards en 2017, soit une hausse de 16,65%. De même, le nombre d'emplois induits par le secteur est en hausse de 26,63%, soit 13 327 emplois directs contre 10 524 en 2017. Le nombre d'emplois indirects qui était de 18 000, en 2015, est passé à 24 800 en 2016, 31 500 en 2017 et à 39 890 au 31 décembre 2018.

Le gouvernement ivoirien a également annoncé un investissement d'un peu plus de 378 millions de dollars (200 milliards de francs CFA) dans la mine d'or d'Ity. Située à l'ouest du pays, cette mine a connu un changement dans son tour de table en mars 2017, après la cession par l'Etat de 30% de ses parts au groupe canadien Endeavour Mining et à l'ex-international ivoirien Didier Drogba. D'autres projets seraient également en cours ou en phase de finalisation dans l'extraction de la bauxite, du nickel et du fer, selon le gouvernement.

2. Dynamique des investissements en cours

De grands projets miniers sont avancés :

- PROJET OR

De plus, en marge des cinq importantes mines d'or que possède la Côte d'Ivoire (Tongon-Ity-Bonikro-sissingue-agbaou, daapleu à blolequin), l'entreprise britannique Amara mining (racheté par perseus mining en avril 2016) a annoncé mi-janvier 2014 à Abidjan la découverte d'un gisement de 180 tonnes d'or à Yaouré (permis d'exploitation obtenu le 24 avril 2019 en conseil des ministres), entre la capitale politique et administrative ivoirienne Yamoussoukro et la ville de Bouaflé. La

production industrielle d'or est passée à 24,488 tonnes d'or à fin 2018, contre 7 tonnes d'or en 2009, soit une hausse de 249,83 % sur la période 2009-2018. Au 31 décembre 2019 la production d'or est passée à 32,478 tonnes.

- PROJET MANGANESE

Quant à la production de manganèse, elle a été de 791 911 tonnes en 2018, contre 207 000 tonnes en 2016, soit une progression de 282,56 % en seulement deux ans. Ces résultats, sont le fruit des réformes du gouvernement, en vue d'adapter le secteur minier aux exigences nouvelles du développement du secteur extractif et d'attirer plus d'investisseurs. Les réformes portent, entre autres, sur la mise en place d'une meilleure gouvernance dans le secteur, la préservation de l'environnement et de l'écosystème, la garantie aux opérateurs privés d'une meilleure rentabilité de l'exploitation minière, etc.

L'exploitation du manganèse en Côte d'Ivoire a pris, ces dernières années, une grande importance. Le gisement le plus important est situé à Lauzoua, dans la région de Grand-Lahou (Sud). Sa capacité de production oscille entre 300 000 et 500 000 tonnes par an.

La filiale ivoirienne de Shiloh Industries, Shiloh Manganese, a annoncé le démarrage l'exploitation minière sur son gisement de manganèse dans la région de Korhogo. La compagnie prévoit de produire annuellement 120 000 tonnes de manganèse à sa nouvelle mine, ce qui stimulerait la production nationale du produit, à 350 000 tonnes. la compagnie prévoit d'investir 15 milliards de francs CFA (26 millions \$) dans le développement de la mine sur une durée de 10 ans, et d'exporter la production principalement vers l'Inde, la Chine et l'Europe. En 2017, le gouvernement ivoirien prévoyait de booster la production de manganèse du pays à 1 million de tonnes en 2018, mais l'atteinte de cet objectif a été ralentie par une demande plus faible que prévue de la Chine. La Côte d'Ivoire a produit en 2016, 200 000 t de manganèse contre 263 178 t en 2015, 510 000 tonnes en 2017, en raison de la chute des prix des produits de base. La production de manganèse en Côte d'Ivoire a atteint 791 911 tonnes en 2018, soit une hausse de 25,7% contre 510.073 tonnes en 2017. la production de manganèse en fin 2019 affichait 1 181 803 tonnes.

- PROJET BAUXITE

Après avoir misé sur l'or pendant plusieurs années, la Côte d'Ivoire a trouvé un nouveau filon : les minerais rares exploités à grande échelle. La Côte d'Ivoire a rejoint le club des exportateurs de bauxite. Développé par Lagune Exploitation (LEA), une junior ivoirienne, le projet vient d'entrer en production, et les premières exportations étaient attendues avant la fin de 2018 qui table sur une production annuelle de 315 000 tonnes de bauxite calcinée d'une teneur en alumine de 80 %, pour une cadence d'extraction de 750 000 T. Le coût global du projet de Bongouanou, aux réserves estimées à 32,5 millions de tonnes, est de 218 milliards de F CFA. Il sera décliné en trois phases. La première a déjà débuté et nécessitera 26,1 milliards de F CFA pour les travaux d'exploration complémentaire et la construction d'une unité de calcination de la bauxite. L'État, qui va engranger plus de 42 milliards de F CFA de recettes fiscales au passage, recommande à LEA de réfléchir, à plus long terme, à la réalisation d'un tronçon ferroviaire qui se connecterait à celui de la Sitarail à Tiémélékro, pour faciliter le transport des minerais vers Abidjan, et surtout éviter d'engorger davantage les axes routiers.

- PROJET NICKEL

Le nickel, dont l'exploitation a démarré en 2017, a vu sa production s'établir à 379 766 tonnes. Le projet est très avancé. Plus de 100 000 tonnes ont déjà été extraites et exportées vers le port autonome d'Abidjan depuis août 2017. CMB prévoit d'investir 220 milliards de F CFA sur vingt ans pour valoriser le site, qui pourrait rapidement produire jusqu'à 2 millions de tonnes de nickel par an. La compagnie compte ensuite construire une usine de transformation de nickel à Biankouma pour 90 milliards de F CFA. Comme pour répondre à la volonté gouvernementale de tirer le meilleur parti d'un secteur en passe de devenir le moteur de croissance de l'économie ivoirienne.

Le second programme d'extraction massive de nickel porte sur les gisements de Founbesso, de Moyango et de Viala, tous trois situés dans la région du Bafing, dans l'Ouest. L'État a attribué la propriété de ces derniers à la Compagnie Minière du Bafing (CMB), fondée sur les cendres de Nickel de l'Ouest Côte d'Ivoire (Noci), qui s'était occupée des recherches et des travaux d'exploration.

- MOTEUR DE CROISSANCE (MMG)

Un secteur extractif en effervescence

- 168 permis de recherche et d'exploitation attribués à fin 2019 ;
- 76 sociétés détentrices de permis de recherche à fin 209 ;
- 7 mines d'or exploitées ,32.478 tonnes d'or produites en 2019 ;
- 01 mine de nickel latéritique 379.766 T ;
- 17 permis d'exploitation ;
- 4 mines de manganèse, Plus de 1.181.803 tonnes de manganèse produites en 2019 ;
- 79 autorisations d'exploitations semi-industrielles en cours de validité en fin 2019 ;
- 64 autorisations d'exploitation de carrière industrielle de granite en cours de validité ;
- 2/3 du pays sont couverts par des formations réputées riches en minéralisations diverses dont 35% des ceintures de roches vertes de l'Afrique occidentale connues pour leur potentiel aurifère avéré.

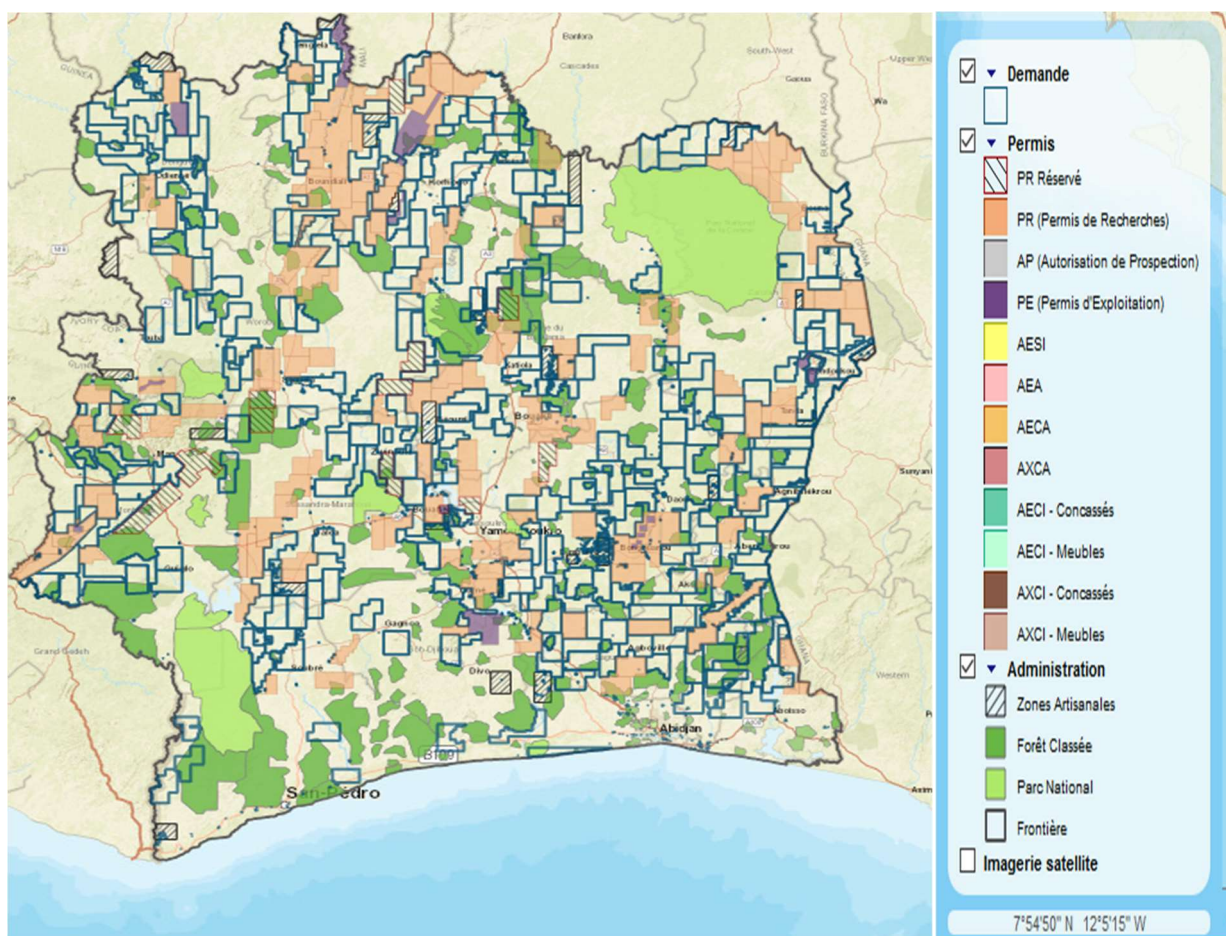


Figure 6 : cadastre minier ivoirien (<http://portals.flexicadastre.com/CoteDivoire/FR 10/10/2019> 17 heures 30 minutes)

Tableau4: liste des Permis d'exploitation en vigueur (Ministère des Mines et de la Géologie)

Dénomination	Nombre de PE	Substance	Localités	ETAT
AGBAOU GOLD PERATIONS SA	1	or	AGBAOU DIVO	production
LGL MINES CI	1	or	BONIKRO HIRE	production
PERSEUS	1	or	Sissingue	Production

MINING COTE D'IVOIRE			tengrela	
	1	Or	Angovia Bouaflé	
TONGON MINES SA	1	Or	Tongon korhogo	production
SMI	1	Or	Ity – Zouan Hounien	production
COMPAGNIE MINIERE DU LITTORAL (CML)	1	Manganèse	Lauzoua - Guitry	Production
BONDOUKOU MANGANESE SA (BMSA)	1	Manganèse	Bondoukou	production
IVOIRE MANGANESE	1	Manganèse	korhogo	production
ROCKSTONE GOLD (Afrique du Sud) (or)	1	Or	Afema aboisso	
CMB	1	Nickel latéritique	Biankouma Touba	Production
SHILO MANGANESE	1	Manganèse	Kaniasso odienne	production
Lagune Exploitation Afrique (L.E.A)	1	Bauxite	BONGOUANOU	
Société Mines de Daapleu (SMD)	1	Or	Daapleu (blolequin)	production

SOLIBRA (SADEM)	1	Eau minérale	Abidjan	production
CONTINENTAL BEVERAGE COMPANY	1	Eau minérale	Bonoua	production
CIPREM CI	1	Eau minérale	Bonoua	production

CHAPITRE 4 : DIAGNOSTIC GENERAL DU SECTEUR MINIER

I. ETAT DES LIEUX DU SECTEUR MINIER

Le secteur minier ivoirien est en pleine évolution. Plusieurs changements ont été opérés depuis 2011 pour améliorer tant la gouvernance globale du secteur que la gestion des institutions et organisations publiques et privées, responsables de son développement. Diverses analyses de certains aspects spécifiques de la situation ont été réalisées pour soutenir les changements apportés. Prenant appui sur ces analyses, il est possible de dégager quelques éléments de diagnostic qui justifient les orientations de la stratégie globale de développement du secteur et du plan d'action qui en découle.

Le tableau 5 présente une sélection des éléments qui se recoupent le plus souvent d'une analyse à l'autre. Pour sa part, le tableau 6 donne les résultats de l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du secteur minier en Côte d'Ivoire, telles que perçues par le MMG et partagées par les différentes parties prenantes auxquelles il a été présenté.

Tableau 5: Eléments du diagnostic du secteur minier ivoirien

Thèmes considérés	Constats / diagnostic
Aspect légal et réglementaire	-La faible adoption des textes d'application handicape la mise en œuvre du Code minier, tel est le cas dans les relations entre les sociétés minières et les communautés où le défaut de convention de développement local affecte l'engagement desdites sociétés envers les populations et la protection de l'environnement. - L'incohérence entre le Code minier et certains autres codes est source de conflits et de mésentente. -La faible capacité des communautés locales à

	comprendre et administrer les droits qui leur sont conférés par le Code minier et les conventions minières.
Cadre institutionnel	-La multiplicité des structures en charge de l'administration du secteur des mines, qui ne travaillent pas de manière concertée et coordonnée entre elles, si bien qu'on observe à certains moments une confusion des rôles et responsabilités de certaines structures. -Des conflits d'attribution existent également au niveau des services administratifs déconcentrés, dans l'encadrement des exploitations artisanales. -L'insuffisance et l'accès difficile aux informations et données relatives au secteur minier (absence de système d'information performant) affectent la gouvernance et la multiplicité des structures en charge de sa gestion -La faiblesse des capacités humaines et le sous-équipement des structures (point de chargement/pesage, laboratoire d'analyse ...) engendrent une défaillance des mécanismes de suivi /évaluation et de contrôle des activités minières et réduit l'efficacité des interventions des Administrations publiques.
Infrastructures minières	-La déficience et l'insuffisance d'infrastructures de base (transport routier, ferroviaire, portuaire, énergie...) nuisent à la compétitivité du secteur au plan mondial.

	-La faible connaissance du potentiel géologique limite la croissance du secteur. -Les insuffisances en matière de recherche géologique et l'absence de laboratoire géologique moderne et performant contribuent à ralentir l'expansion du secteur.
Développement communautaire	-Les écarts entre les attentes des communautés et les obligations contractuelles des sociétés minières, telles qu'elles ressortent du Code minier et de ses textes d'application, ainsi que des contrats et conventions engendrant des conflits fréquents. -Le défaut de cadre de concertation impliquant les parties prenantes et de mécanisme de gestion des attentes des populations. - L'implication insuffisante des populations dans la gestion des ressources allouées par les mines aux collectivités territoriales/ Manque de transparence dans la gestion de ces ressources
Artisanat minier	- La déficience de l'encadrement des activités minières artisanales favorise le maintien de comportements préjudiciables à la dignité et à la santé humaine, ainsi qu'à l'environnement. -Le faible degré de formalisation des PME nationales, qui ont des difficultés d'accès au financement et, conséquemment, aux titres miniers, pour l'exploitation semi-industrielle ou industrielle.
Intégration des activités minières à l'Économie nationale	De nombreuses contraintes ont été identifiées, relatives à :

	- L'administration et la gouvernance du secteur minier : faiblesse des données géologiques et insuffisance des informations et statistiques ; pesanteurs administratives dans l'obtention des autorisations requises. - La faiblesse du climat des investissements et la nécessité de réduire la perception du risque politique : incohérence entre les instruments de la politique d'incitation fiscale et douanière en place : Code des Investissements et Code Minier ; faiblesse de capacités et manque de coordination entre les structures en charge de la promotion de la « destination Côte d'ivoire » et celles chargées de la gestion du cadre des investissements. -La non-effectivité de la politique nationale du contenu local : la politique est règlementée dans le Code Minier, mais le mécanisme d'évaluation n'est pas encore opérationnel ; - le faible degré de formalisation des PME qui peinent à répondre à la demande des sociétés minières en termes de normes, de quantité et de délais d'exécution. -Le manque d'information et le déficit de communication entre l'État, les sociétés minières et les communautés, à l'origine de nombreux conflits.
Ressources humaines	-La faible capacité à répondre aux besoins de l'industrie minière en matière de main-d'œuvre (qualifiée ou non) ne permet pas de tirer pleinement

	profit des investissements du secteur minier en Côte d'Ivoire. -L'insuffisance dans les zones minières, de projets et programmes de formation et de renforcement des capacités des populations vulnérables, des femmes en particulier, dans des filières professionnelles.
Environnement	Faiblesse de l'engagement politique et non-respect des engagements pris par les parties prenantes (sociétés minières, Etat, collectivités et communautés locales), en ce qui concerne le suivi du processus de l'étude d'impacts/ EIES et des plans de gestion/ PGES en raison de : - l'insuffisance de spécialistes et méconnaissance et/ou mauvaise interprétation des engagements des sociétés par certaines communautés dans le domaine de la protection de l'environnement ; - et la faiblesse de mécanismes de suivi et de contrôle des activités minières au niveau des autorités.

II. ANALYSE STRATEGIQUE DU SECTEUR MINIER

Au cours des années, et de façon récurrente, le secteur des ressources minérales a fait l'objet de plusieurs analyses diagnostiques. Celles-ci ont permis d'ajuster la planification tant stratégique qu'opérationnelle du secteur afin de s'assurer qu'il est en ligne avec les objectifs nationaux de développement auxquels il doit contribuer et qu'il atteigne les résultats escomptés. Au plan stratégique, une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du secteur minier a été menée à une échelle globale afin de déterminer les grandes orientations stratégiques de la Politique minière à moyen, long terme. Le tableau suivant résume les éléments essentiels de cette analyse. L'analyse stratégique du secteur minier correspond à son diagnostic stratégique. Ce

diagnostic stratégique repose sur deux approches complémentaires, le diagnostic interne du secteur minier et le diagnostic externe de l'environnement de celui-ci qui aboutissent aux orientations stratégiques possibles. Le diagnostic interne :

- vise à définir le potentiel stratégique de l'entreprise, c'est-à-dire les forces, les atouts sur lesquels elle pourra s'appuyer pour définir ses orientations stratégiques.
- doit permettre de mettre en évidence le savoir-faire de l'entreprise, son métier, ses compétences.
- Mais l'entreprise n'est pas faite que de forces, elle comporte également des faiblesses, des caractéristiques sur lesquelles l'entreprise ne peut pas Compter pour définir ses stratégies.

Le diagnostic interne vise donc à définir les capacités et les aptitudes stratégiques de L'entreprise.

Le diagnostic externe, lui, a pour objectif de déceler, dans la situation actuelle et dans les évolutions des environnements de l'entreprise, les perspectives susceptibles d'être favorables et défavorables à l'entreprise. En effet les environnements de l'entreprise recèlent à la fois des opportunités, des chances de développement et des menaces qui peuvent remettre en cause les stratégies actuelles. De la combinaison des résultats de l'analyse interne et externe on déduit les orientations stratégiques que l'entreprise peut envisager et parmi lesquelles ses dirigeants pourront choisir en fonction de leurs objectifs.

Tableau 6: Analyse SWOT du secteur minier Ivoirien

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>	<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
1. Ressources minérales abondantes. 2. Diversité et qualité des ressources minérales. 3. Schéma directeur des infrastructures d'évacuation élaboré. 4. Façade maritime de 550 Km. 5. Potentiel énergétique et hydrologique. 6. Gouvernance politique améliorée. 7. Climat des affaires assaini. 8. population jeune et dynamique	1. Connaissance insuffisante des ressources géologiques du sol et du sous-sol. 2. Administration peu efficace et réflexes hérités d'une économie étatisée. 3. Attentes démesurées envers le secteur au regard des opportunités. 4. Insuffisance des ressources mobilisées pour financer la recherche minière. 5. Taux d'alphabétisation moyenne: 56 %. 6. Revendications catégorielles et demandes sociales. 7. Captation insuffisante des effets induits. 8. manque de mains d'œuvres qualifiées	1. Demande chinoise en forte croissance pour la bauxite et le manganèse. 2. Demande mondiale soutenue en termes de ressources naturelles stratégiques. 3. Volonté internationale de substituer des énergies propres aux énergies fossiles. Or, la Côte d'Ivoire est dotée d'un potentiel hydroélectrique. 4. Croissance économique de l'Afrique. 5. Croissance démographique de l'Afrique. 6. Position géographique centrale dans la sous-région prédisposant la Côte d'Ivoire à un rôle de hub.	1. Evolution négative des cours mondiaux des substances minérales. 2. Faible harmonisation des interventions des acteurs nationaux et des partenaires au développement. 3. Faible développement du potentiel énergétique. 4. Image négative du pays projetée auprès des investisseurs. 5. Manque de programme de développement communautaire intégré

Forte de ses atouts et des opportunités qui s'offrent à elle, la Cote d'Ivoire doit savoir apporter les changements nécessaires pour se positionner d'ici une dizaine d'années parmi les pays miniers les plus responsables à l'échelle mondiale.

Pour parvenir à ces réalisations, la côte d'ivoire entend finaliser et mettre en œuvre l'ensemble des documents d'orientation stratégique du secteur minier élaborés selon l'approche de la GAR et

constitués de trois composantes principales tel que l'indique la figure suivante.

Au plan plus opérationnel, et à court terme, le diagnostic du secteur des ressources minérales de la côte d'ivoire fait ressortir les problèmes immédiats suivants :

- un potentiel minier insuffisamment connu et sous-exploité;
- des opérations minières très peu intégrées dans l'économie nationale et locale;
- l'inexistence d'infrastructures pour les gîtes enclavés;
- un artisanat minier aux effets négatifs sur le milieu social et l'environnement;
- des capacités insuffisantes pour planifier, promouvoir, opérer et contrôler efficacement le secteur;
- des tensions sociales dans les zones minières liées notamment à l'insuffisance de la planification des infrastructures et aux difficultés d'accès aux services sociaux de base, à l'emploi, aux opportunités d'affaires, etc.

CHAPITRE 5 : PLAN D'OPERATIONALISATION ET POLITIQUE STRATEGIQUE DU SECTEUR MINIER

I. CADRE STRATÉGIQUE

La Politique minière s'inscrit dans le prolongement des importantes initiatives prises par le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire en matière de réformes pour l'amélioration de la gouvernance et la relance de la croissance économique pour un développement durable.

1. Perspectives de développement

Depuis 2011, dans le cadre du programme de réformes sectorielles entreprises par le Gouvernement, quatre objectifs stratégiques complémentaires ont été assignés au Ministère des Mines et de la Géologie:

- renforcer l'infrastructure géologique nationale;
- créer un cadre propice à l'investissement;
- accroître l'impact de l'exploitation responsable des ressources minérales et catalyser la transformation structurelle de l'économie nationale;
- renforcer les capacités nécessaires à la maîtrise du processus de mise en valeur des ressources minérales. L'atteinte de ces grands objectifs, à l'horizon 2040, passe par la réalisation de multiples chantiers majeurs que résume le tableau suivant :

Tableau 7: Principaux chantiers à l'horizon 2040

1. Renforcer l'infrastructure géologique nationale pour mieux connaître le potentiel minier	
Domaines d'intervention considérés	Chantiers identifiés
Cartographie minéralogique	- Élargissement et approfondissement de la base des connaissances sur les ressources minérales - Capitalisation des informations générées par les détenteurs de titres miniers, aussi bien sur les zones retenues que sur les zones rétrocédées - Analyse systématique des échantillons témoins fournis par les détenteurs de titres miniers afin d'alimenter en continu le processus d'identification des zones perspectives - Sélection / évaluation des cibles pertinentes pour les besoins de planification
Système d'information géologique et minière	- Opérationnalisation et amélioration continue de la base de données géo-spatiales en cours d'élaboration à partir des données disponibles - Facilitation de l'accès des investisseurs à ces informations ; - élaboration d'une procédure formelle de mise à disposition
Laboratoires de géologie	- Promotion de la construction, de l'équipement et du Fonctionnement d'un laboratoire géologique national de référence, conforme aux normes internationales - Promotion de l'établissement d'un réseau de laboratoires d'analyses sur le territoire national

2. Créer un cadre propice à l'investissement minier pour faire face à la compétition

Cadre légal et réglementaire	- Complément du cadre légal et réglementaire - Élaboration et adoption de conventions-types adaptées par filière
Infrastructures connexes aux mines	- Poursuite et renforcement de la mise en œuvre de la politique de mutualisation des infrastructures - Mise à jour du schéma directeur des infrastructures connexes aux mines - Renforcement de la synergie entre les secteurs miniers et énergétiques
Formalités administratives de Conformité	- Facilitation et accélération des formalités administratives d'obtention par les investisseurs des diverses autorisations requises par les réglementations nationales
Pilotage de la mise en valeur des Ressources minérales	- Suivi du marché international des minéraux et métaux et de leurs perspectives - Analyse des priorités dans le développement minier et promotion des investissements
Fiscalité	- Développement et maintien d'une politique fiscale assurant la compétitivité du secteur minier ivoirien - Mise en place d'un mécanisme efficace de prise en charge des difficultés rencontrées par les investisseurs au niveau des administrations fiscales et douanières et de règlement diligent des différends sur l'application des clauses conventionnelles

Partenariat avec les communautés •	- Soutien et développement d'un Cadre de Concertation avec les communautés au niveau des localités minières - Développement d'un partenariat entre les opérateurs miniers et les communautés locales
3. Accroître l'impact de l'exploitation responsable des ressources minérales sur l'économie et catalyser le développement durable	
Stratégie de contribution à la Transformation culturelle de l'économie	- Mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement du secteur minier - Diversification de la production minière dans une optique de développement durable - Définition de l'orientation et encadrement de l'appui du secteur au développement local
Développement communautaire et Contenu local	- Adoption et mise en œuvre de la Politique Nationale du Contenu Local du secteur minier en partenariat avec toutes les parties prenantes, ainsi que la Politique sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises - Finalisation de la mise en place de Comités de développement local minier (CDLM)
Promotion de la valeur ajoutée	- Promotion de l'intégration aval de l'exploitation des ressources minérales de la côte d'ivoire
Maîtrise de l'artisanat minier	- Restructuration et encadrement de l'exploitation artisanale des ressources minérales en partenariat avec les communautés locales

	-création de projets écoles pour la formation des exploitants artisanaux
Minéraux du développement	- Élaboration et mise en œuvre d'une Politique nationale de valorisation des minéraux du développement dans une optique de développement local et de réduction de la pauvreté
Contrôle géologique	- Suivi, contrôle et enquête géologique pendant l'exécution des programmes de reconnaissance géologique de recherche et de prospection minière sur l'ensemble du territoire national
Contrôle minier	- Développement et mise en place des compétences requises et des outils de suivi et de contrôle minier, tant pour l'industrie que pour l'artisanat minier
4. Renforcer les capacités nécessaires à la maîtrise du processus de mise en valeur des ressources minérales	
Compétences de l'industrie ivoirienne des ressources minérales	- Prévision des besoins de l'industrie pour la création et le perfectionnement des compétences nationales nécessaires à l'efficacité de l'exploitation et de la transformation des ressources minérales
Capacités de l'administration Nationale	- Élaboration et mise en œuvre d'un plan exhaustif de renforcement des capacités du personnel en adéquation avec la mission de développement du secteur - Rénovation du cadre de travail et équipement de l'administration minière aux niveaux central et déconcentré - Développement d'une synergie d'actions entre les

2. Articulation avec le PND

L'étude prospective « Côte d'Ivoire 2040 » a permis de définir la Vision à long terme du pays. Cette Vision s'appuie sur les résultats des études rétrospectives, de l'enquête sur les aspirations des populations, de l'analyse structurelle et de l'analyse du jeu des acteurs et sur le scénario de référence. Sur cette base, la Vision de la Côte d'Ivoire pour l'horizon 2040, s'énonce comme suit : « La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde ». Elle repose sur quatre grands piliers :

- la Côte d'Ivoire, puissance industrielle ;
- la Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle ;
- la Côte d'Ivoire, une nation démocratique et ;
- la Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde.

L'analyse stratégique menée dans le cadre de la préparation du PND 2016-2020 conforte dans l'idée que la Côte d'Ivoire doit asseoir son émergence sur la transformation structurelle fondée sur l'accélération de son industrialisation. Le PND 2012-2015 devait, dans un premier temps, poser les fondements de l'émergence. Et, dans un deuxième temps, il s'agissait d'en accélérer la marche, afin de transformer la Côte d'Ivoire en un pays émergent. Le Plan national de développement 2016-2020 a pour objectif central de conduire la Côte d'Ivoire à l'émergence grâce à une stratégie volontariste. Cette émergence c'est d'abord un mieux-être accru des populations, partout en Côte d'Ivoire, qui se traduira par une réduction significative de la pauvreté et une montée concomitante de la classe moyenne pour soutenir durablement le processus de croissance. C'est aussi une économie dynamique soutenue par une industrialisation rapide porteuse de transformation structurelle et d'opportunités élargies d'emplois décents tout en respectant l'environnement. C'est également une Côte d'Ivoire qui gagne sur le plan de son intégration dans l'économie mondiale et qui coopère avec ses voisins pour le renforcement de l'intégration régionale.

La Côte d'Ivoire entend, à travers son processus d'émergence, poursuivre son objectif de croissance rapide et soutenue sur la durée, pour permettre d'atteindre un revenu intermédiaire élevé et une qualité de vie améliorée pour l'ensemble de sa population. Elle envisage également de mener des transformations structurelles de grande ampleur et d'assurer une bonne insertion de son économie dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Le résultat global du PND 2016-2020 est : la Côte d'Ivoire est un pays émergent à l'horizon 2020 avec une base industrielle solide. La Côte d'Ivoire entend s'appuyer sur les piliers qui résultent de l'analyse stratégique, à savoir :

- la qualité des institutions et de la gouvernance sous toutes ses formes ;
- la disponibilité et les capacités des femmes et des hommes à construire une Côte d'Ivoire émergente et prospère ;
- les changements dans les modes de production et de consommation pour construire l'émergence ;
- le développement des infrastructures stratégiques comme levier de l'émergence et en cohérence avec les principes de durabilité environnementale et ;
- l'insertion avantageuse dans le réseau d'échanges régionaux et mondiaux.

Dans le cadre du PND 2016-2020 dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire un Pays émergent avec une base industrielle solide à l'horizon 2020, trois scénarios de cadrage macroéconomiques ont été élaborés sur la base de différentes évolutions possibles de l'environnement socioéconomique et politique tant national que régional. Les trois scénarios : « l'éléphant au repos », « le triomphe de l'éléphant » et « l'éléphant émergent ».

Pour soutenir l'ambition du PND 2016-2020, le scénario choisi est celui de l'éléphant émergent. Ce scénario qui se veut volontariste s'appuie sur la consolidation de la stabilité politique et un fort niveau des investissements productifs tant publics que privés. Ces investissements devraient particulièrement stimuler le développement de l'industrie, pilier essentiel de la transformation

structurelle de l'économie Ivoirienne. En effet, malgré un appareil productif industriel relativement diversifié par rapport aux pays de la sous-région, l'industrie dispose de marges de progression importantes. L'accélération de la transformation structurelle et de la création concomitante d'emploi demeurent des défis incontournables pour à la fois garantir l'inclusivité du processus de croissance et la marche vers l'émergence

2.1 Cadre Institutionnel d'élaboration du PND 2016-2020

Pour son élaboration, un Cadre institutionnel a été créé par Arrêté n° 145/PM du 25 mars 2015. Ce cadre comprend un Comité interministériel d'Orientation et de Supervision (COS-PND 2016-2020), présidé par le Premier Ministre avec comme Vice-président le Ministre du Plan et du Développement ; un Comité Technique (CT-PND 2016-2020) présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre ; un Secrétariat Technique (ST-PND 2016-2020) coordonné par le Directeur Général du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté et des Groupes de Travail Thématiques.

2.2 Méthodologie d'élaboration du PND 2016-2020, Un processus d'élaboration participatif et inclusif

L'élaboration du PND 2016-2020 s'est faite selon une approche participative. Ainsi, lors des travaux de la revue globale du PND 2012-2015, des consultations locales ont été organisées du 17 au 24 novembre 2014 dans les chefs-lieux des Districts autonomes et des ex-Districts pour recueillir les besoins et les aspirations des populations. Ces consultations ont regroupé les représentants issus du corps préfectoral, des collectivités décentralisées, des services déconcentrés de l'administration, des autorités coutumières et religieuses, des associations de femmes et de jeunes, des forces de défense et de sécurité, des partenaires au développement, du secteur privé et de la société civile. Les résultats de ces consultations ont été capitalisés dans l'élaboration du PND 2016-2020.

Des consultations ont ensuite été organisées au niveau central avec les principales parties prenantes (Ministères techniques, société civile, organisations confessionnelles et communautaires, institutions de recherches et partenaires au développement) à travers les groupes de travail thématiques mis en

place. Ces travaux ont permis de prendre en compte leurs préoccupations et propositions.

Un ensemble d'études existant et relatif à la vision au niveau mondial, africain et national, à l'émergence, aux politiques sectorielles et aux enseignements tirés de la mise en œuvre du premier PND ont servi de supports à l'élaboration du diagnostic et de l'esquisse des orientations stratégiques.

Le PND 2016-2020 est donc le fruit des concertations avec les populations sur le terrain, de l'exploitation des travaux d'études, des politiques sectorielles et de l'évaluation de la mise en œuvre du PND 2012-2015. Il représente le cadre dans lequel le pays et ses partenaires s'engagent en vue de relever le défi de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Les approches de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la planification basée sur les Droits Humains, le Genre, l'Equité et le Développement Durable ont été utilisées afin de mieux faire ressortir les changements concrets attendus des différentes actions.

3. Missions

Le Ministère des Mines et de la Géologie (MMG) a pour missions la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans les domaines des Mines et de la Géologie.

4. Vision

La vision qui sous-tend la Politique minière est la suivante : Les ressources minérales de la Côte d'Ivoire sont efficacement mises en valeur et contribuent significativement à une croissance forte et soutenue; cette croissance catalyse la transformation structurelle de l'économie et favorise le développement durable de la Côte d'Ivoire.

5. Principes directeurs

Plusieurs principes, en lien avec ceux du PND, guident la Politique minière afin de s'assurer que la gestion des ressources minérales soit axée sur le concept de développement durable et qu'elle soit en même temps efficace en termes d'investissement et de génération de revenus pour financer le développement du pays. Ainsi, le développement minier durable et responsable :

- valorise et respecte la législation et la réglementation nationale en vigueur;
- mise sur la compétitivité et la transparence pour capter les investissements internationaux;
- favorise le renforcement du partenariat avec les communautés locales et associe les populations, notamment les femmes et les jeunes, au développement induit par les projets miniers;
- contribue au désenclavement physique et économique des sites miniers;
- veille en tout temps à minimiser les conséquences de ses activités sur l'environnement en général et sur la population et la biodiversité en particulier;
- encourage l'émergence de nouvelles technologies et de pratiques plus performantes aux plans technique et environnemental

6. But

Le but de la Politique minière est d'accélérer la croissance économique et de catalyser la transformation structurelle de l'économie pour un développement durable.

7. Objectifs

Se fondant notamment sur la Vision Côte d'Ivoire 2040 et sur le principal outil de son opérationnalisation que constitue le PND, d'une part, de même que sur le diagnostic du secteur des ressources minérales de la Cote d'Ivoire, d'autre part, la Politique minière vise quatre objectifs stratégiques, soit un pour chaque pilier du PND. Ils s'énoncent comme suit :

- corriger et normaliser les règles, les procédures et les pratiques du secteur minier;
- accroître l'impact de l'exploitation responsable des ressources minérales sur le développement du pays et entraîner la transformation structurelle de l'économie nationale ;
- renforcer les capacités institutionnelles et individuelles nécessaires à la maîtrise du processus de mise en valeur des ressources minérales ;

- protéger l'environnement contre les impacts négatifs de l'exploitation des ressources minérales.

8. Résultats

8.1 Orientations stratégiques

Les orientations stratégiques de la Politique minière sont en lien avec les effets escomptés du PND. Telles que formulées ici, elles correspondent à l'impact attendu de la Politique à l'égard de chaque pilier, c'est-à-dire les résultats qui se manifesteront dans un horizon de 5 ans et plus.

- Pilier 1 – Promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable

Dans le volet économique du programme national de promotion de la bonne gouvernance, la gestion des ressources minérales est appelée à jouer un grand rôle. De par la place centrale qu'occupe le Code Minier en tant que cadre de référence à la fois pour l'action publique et pour l'investissement privé dans le secteur des ressources minérales, la Politique minière reconnaît et affirme l'importance de maintenir son efficacité, de faciliter et d'assurer son application équitable.

- Orientation stratégique 1 : la gouvernance minière est améliorée.

- Pilier 2 – transformation économique durable et inclusive

Le programme du gouvernement vise une croissance économique accélérée, inclusive et durable. L'intensité de capital du secteur extractif étant particulièrement élevée, la réalisation d'investissements massifs pour l'exploitation de ressources minérales contribuera sans aucun doute à booster la croissance. En plus de l'accroissement des recettes directes de l'État, ces investissements contribueront significativement à la création d'emplois et de compétences, à la mise en place d'infrastructures modernes, à l'introduction de nouvelles technologies ainsi qu'au développement communautaire. La Politique minière, en créant les conditions pour faciliter les investissements, accroître et diversifier la production de substances minérales, mettre en place des infrastructures multi-utilisateurs, renforcer le contenu local, catalysera la transformation structurelle de l'économie ivoirienne.

- Orientation stratégique 2 : le secteur minier est devenu le catalyseur de la Transformation structurelle de l'économie ivoirienne.
- Pilier 3 – développement inclusif du capital humain

L'exploitation des ressources minérales et son suivi-contrôle exigent de hautes compétences organisationnelles, administratives, juridiques, techniques et financières. Traditionnellement, l'exploitation des ressources minérales est accompagnée par des efforts soutenus des investisseurs dans la formation professionnelle et le perfectionnement pour leurs propres besoins d'opération. La Politique minière vise à développer un partenariat avec les investisseurs pour anticiper sur les besoins en compétences non seulement pour l'industrie elle-même, mais aussi pour l'administration minière en vue de renforcer ses capacités de pilotage et de suivi du développement du secteur. Par ailleurs, il est reconnu que l'industrie du secteur des ressources minérales induit des exigences élevées en matière de sécurité et de santé du personnel. La Politique minière entend diffuser ces exigences autour des sites miniers pour renforcer la résilience du secteur face aux menaces sanitaires, notamment le VIH/Sida. Enfin, la contribution au développement communautaire prônée par la Politique minière impactera directement le capital humain du pays, par l'accès des populations à l'éducation, aux soins de santé, aux services d'électricité et d'eau potable ainsi qu'à un cadre de vie amélioré.

- Orientation stratégique 3 : Le capital humain du secteur minier est valorisé et renforcé.
- Pilier 4 – Gestion durable du capital naturel

Les ressources minérales par essence sont des ressources naturelles non renouvelables. Leur gestion durable comprend nécessairement deux dimensions : d'une part, la gestion prudente et responsable de la ressource elle-même en tenant compte des intérêts des générations futures et, d'autre part, la limitation de l'impact de l'exploitation de la ressource sur l'environnement et sur les changements climatiques. La Politique minière s'inscrit dans cette double exigence en visant la pleine opérationnalisation du Code Minier et son application rigoureuse. Les prescriptions du Code Minier en ce qui concerne les études d'impact environnemental et social (EIES) et les plans de gestion des

impacts environnementaux et Audit (PGE-A) permettent notamment, en conjonction avec l'utilisation d'énergies propres, la réduction de la pollution, la protection d'espèces menacées connues contre l'extinction, la réduction de la pression directe sur la biodiversité, la restauration et la sauvegarde des écosystèmes. Par ailleurs, la gestion des risques de catastrophes naturelles représente une préoccupation importante pour l'exploitation des ressources minérales. D'une part, elle pourrait être considérablement affectée par d'éventuelles catastrophes et, d'autre part, elle pourrait-elle même être à l'origine de situations conséquentes advenant un accident ou le mal fonctionnement d'un quelconque équipement ou installation. La Politique minière entend s'assurer que la gestion des risques soit systématiquement intégrée aux évaluations de sites, aux procédures et autres pratiques courantes, et que des mesures soient prises pour se donner les moyens d'agir en cas de catastrophe.

- Orientation stratégique 4 : Le capital naturel touché par l'exploitation responsable des ressources minérales est préservé.

8.2 Axes d'intervention

Pour que les résultats attendus au niveau des orientations stratégiques puissent être atteints, un certain nombre d'axes d'intervention, qui débouchent concrètement sur des extrants bien précis détaillés dans le Plan de Développement du Secteur Minier, ont été retenus. Ils tiennent compte des perspectives de développement identifiés par le MMG et des attentes du PND. Le Tableau 8 présente ces axes d'intervention.

Tableau 8 : Axes d'interventions retenues pour chaque orientation stratégique

<i>Orientations stratégiques</i>	<i>Axes d'intervention</i>
1. La gouvernance minière est améliorée	1. Connaissances géologiques accrues 2. Cadre légal et réglementaire complété et adopté 3. Capacités de l'administration nationale chargée de la gestion du secteur minier renforcé 4. Contrôle et suivi des activités minières

	améliorées
2. Le secteur minier est devenu le catalyseur de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne	1. Impact du secteur minier sur l'économie nationale accru 2. Cadre d'investissement dans le secteur minier adapté et compétitif 3. Technologies propres dans l'industrie minière implantées
3. Le capital humain du secteur minier est valorisé et renforcé	1. Besoins en compétences de l'industrie des ressources minérales comblés 2. Insertion des femmes et des jeunes dans toutes les sphères de l'activité minière effective
4. Le capital naturel touché par L'exploitation responsable des ressources minérales est préservé	1. Protection de la diversité biologique dans les zones minières accrue 2. Évaluation / gestion de risques de catastrophes systématisée

La présentation de la suite du document obéit à la logique et aux exigences de la gestion axée sur les résultats (GAR), plus particulièrement à la nécessité d'établir une relation de cause à effet entre les activités et les résultats. En cela, elle se distingue de l'approche de gestion par objectifs ou par activités (GPA) qui a caractérisé la planification du ministère jusqu'à ce jour.

Ce changement de paradigme, bien que très exigeant en soi, est nécessaire dans la perspective de la Réforme des Finances Publiques (RFP) entreprise à l'échelle de toute l'Afrique et soutenue par l'UEMOA / CEDEAO en Afrique de l'Ouest et la CEMAC en Afrique Centrale. L'approche proposée trouve son aboutissement dans l'élaboration des budgets-programmes basés sur les résultats identifiés et structurés dans les documents d'orientation stratégiques du ministère.

Tableau 9: modèle logique de la politique minière

	Résultat final : La transformation durable de l'économie Ivoirienne est amorcée			
	Pilier 1	Pilier 2	Pilier 3	Pilier 4
Orientations stratégiques (impact)	La gouvernance minière est améliorée	Le secteur minier est devenu le catalyseur de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne	Le capital humain du secteur minier est valorisé et renforcé	Le capital naturel touché par le secteur minier est préservé
Axes d'intervention (effet)	-Connaissance géologique accrue - Cadre légal et réglementaire adopté - Capacités de l'administration nationale chargée de la gestion du secteur minier renforcées -Contrôle et suivi des activités minières améliorées -Cadre de	-Impact du secteur minier sur l'économie nationale accru -Cadre d'investissement dans le secteur minier adapté et compétitif - Industrialisation du pays impulsée - Performance de l'artisanat minier et sa mutation vers la mine à petite échelle améliorée	-Besoins en compétences de l'industrie des ressources minérales comblés -Insertion des femmes dans toutes les sphères de l'activité minière effective -Expertise nationale dans le secteur minier renforcée et valorisée	- Technologies propres dans l'industrie minière implantées -Protection de la diversité biologique dans les zones minières accrue - Évaluation /gestion de risques de catastrophes systématisé

	dialogue permanent entre les parties prenantes établi			
--	--	--	--	--

Il s'agit maintenant, dans le cadre du présent Plan de Développement du Secteur Minier, et conformément à l'approche de gestion axée sur les résultats, de compléter ce modèle logique en déterminant les actions prioritaires (extrants) pour chacun des axes d'intervention (effets) identifiés dans la Politique et en identifiant pour chacune de ces actions prioritaires (extrants), les activités à réaliser pour produire les résultats attendus.

Pour ce faire, les informations à fournir sont présentées ici en deux temps, à savoir : le complément de la structure du modèle logique, et la matrice des extrants et des activités qui donne le détail de la relation de causalité actions prioritaires – activités et qui débouche ultérieurement sur le Plan d'action opérationnel (PAO).

Pour instaurer une plus grande cohérence entre ses objectifs de développement et ses capacités budgétaires, la Côte d'Ivoire adoptera le système du budget-programme à partir de l'année prochaine (2020). Le basculement en mode budget-programme, initié par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) devrait accroître l'efficacité de la dépense publique.

II. Le modèle logique

Un modèle logique donne un aperçu des diverses composantes d'un programme, y compris les intrants, les activités, les extrants et les résultats, généralement sous la forme d'un tableau. Le modèle dresse d'abord une liste linéaire ou hiérarchique des composantes du programme, sans indiquer les raisons pour lesquelles les activités doivent produire ces résultats escomptés.

Un modèle logique est une illustration visuelle des ressources, des activités et des résultats attendus d'un programme. Il s'agit d'un outil utilisé pour simplifier des relations complexes entre les diverses composantes et qui peut être utilisé pendant la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'un

programme. La théorie du changement est une expression qui est parfois utilisée en même temps que les modèles logiques. La théorie du changement est un concept fondamental qui permet de comprendre la voie à suivre pour apporter des changements. Elle permet de préciser les attentes des divers intervenants et de souligner la compréhension commune des résultats attendus du changement proposé. Les modèles logiques peuvent être considérés comme une représentation de la théorie du changement sous-jacente du programme. Le présent document donne un aperçu des composantes d'un modèle logique, des exemples de modèles logiques et il décrit l'utilisation de modèles logiques dans le cadre de la planification et de l'évaluation d'un programme

- Composantes d'un modèle logique

Un modèle logique peut être aussi général ou spécifique que nécessaire, selon qu'il décrit une activité, un programme, une démarche, une politique ou une organisation. La conception et le but d'un modèle logique peuvent différer d'un autre, mais il existe des composantes communes partagées par tous les modèles logiques, dont un objectif, des intrants, des activités, des groupes visés, des extrants et des résultats. Le tableau 10 présente les composantes d'un modèle logique les plus couramment utilisées et il fournit des exemples pour chacune d'entre elles. Les composantes supplémentaires possibles sont la situation, les hypothèses, les facteurs externes et les stratégies, et elles sont décrites au tableau

Tableau 10 8: structure du modèle logique

Piliers PND	Orientation Stratégique (Impact)	Axes d'interventions (Effets)	Actions prioritaires (Extrants)
Promotion d'une Bonne Gouvernance au service du Développement Durable	La gouvernance minière est accrue	Connaissances géologiques accrues	Projets de recherche géophysique, gîtologique, géochimique, géologique réalisés
			Système d'informations géologique et minière mis en place
			Projets hydrogéologiques et géotechniques réalisés
		Cadre légal et réglementaire appliqué	Réformes institutionnelles liées au cadastre minier complétées
			Réformes institutionnelles relatives au Code minier adoptées
			Réformes minières mises en œuvre

		Capacités de l'administration nationale chargée de la gestion du secteur minier renforcée	Laboratoires de Géologie mis en place
			Programme de renforcement des capacités exécuté
			Services du Ministère à Abidjan et à l'intérieur du pays réalisés rénovés et équipés
			Système d'archivage du ministère mis en place
			Cadre de coordination et d'exécution des projets mis en place
		Contrôle et suivi des activités minières améliorés	Méthodes, outils et procédures de contrôle mis en place
			Sécurisation, contrôle et analyse des activités de production et d'exportation réalisés
			Incidents et accidents de travail dans les mines prévenus et déduits
		Cadre de dialogue permanent entre les parties prenantes établi	Comités de Développement Local Minier concertation dans les localités minières (CDLM) installés
			Comités de concertation pour la gestion des conflits dans les zones diamantifères et aurifères mis en place
			Comité Interministériel de Suivi des Projets Miniers Intégrés mis en place et valorisé
		Transparence dans le secteur minier accrue	Loi anti-corruption vulgarisée et appliquée
			Exigences de l'ITIE suivies
Développement Inclusif du Capital Humain	Le capital humain du secteur minier est valorisé et renforcé	Besoins en compétences de l'industrie des ressources minérales comblés	Emploi local dans le secteur minier valorisé
			Programmes de formation continue du personnel minier développés
			Capacités des écoles et institutions techniques existantes renforcées
			Écoles et institutions techniques dans les régions dépourvues créées
			Fournisseurs locaux dans le secteur minier qualifiés et valorisés
		Insertion des femmes et des jeunes dans toutes les sphères de l'activité minière effective	Relations entre les sociétés minières et les communautés d'accueil mieux établies
			Aptitude des femmes et des jeunes à saisir les opportunités d'emplois et d'affaires effective
			Femmes et jeunes des localités minières protégés
			Formation des femmes et des jeunes en technique de montage et de gestion des projets assurée
			Assistance technique et financière des coopératives de femmes et de jeunes des zones minières assurée

			Femmes et jeunes intellectuels dans les instances de décision des projets et des sociétés minières promus
		Expertise nationale dans le secteur minier renforcée et valorisée	Nombre d'experts nationaux dans les sociétés minières accru
			Experts nationaux au même titre que les experts étrangers responsabilisés
Gestion Durable du Capital Naturel	Le capital naturel touché par le secteur minier est préservé	Technologies propres dans l'industrie minière implantées	Consommation des ressources naturelles et pollutions des installations minières existantes réduites
			Procédés de traitement des minerais et technologies propres dans les nouvelles installations minières exigés et effectifs
		Protection de la diversité biologique dans les zones minières accrues	Intégrité des écosystèmes fragiles préservée.
			Pratiques artisanales minières respectueuses de la diversité des écosystèmes et des espèces adoptées
			Guide national sur les modalités de mise en œuvre technique des plans de réhabilitation élaboré
		Évaluation /gestion de risques de catastrophe systématisée	Sites d'exploitation artisanale épuisés restaurés
			Normes et pratiques environnementales et sociales conformes aux dispositifs prévus dans le Code minier respectées
			Risques liés à l'exploitation minière maîtrisés
			Phénomènes naturels mettant l'exploitation minière à risque identifiés et suivis.
			Système d'alerte précoce des risques de catastrophes naturels mis en place
Transformation Economique Durable et Inclusive	Le secteur minier est devenu le catalyseur de la transformation structurelle de l'économie Ivoirienne	Impact du secteur minier sur l'économie nationale accru	Mutualisation et développement des infrastructures minières mis en place
			Promotion du développement du secteur minier intensifiée
			Exploitations semi-industrielles valorisées
			Processus de mobilisation des ressources diamantifères et aurifères consolidé
			Produits minières valorisés et transformés sur place
			Nouvelles solutions pour l'amélioration de l'impact du secteur minier proposées
			Programmes locaux de développement après-mine mis en place
		Cadre d'investissement dans le secteur	Compétitivité des PME nationales dans la fourniture de biens et services de qualité aux sociétés minières améliorée

		minier adapté et compétitif	Cadastre minier mis en ligne
			Manuels de procédures d'octroi des titres miniers élaborés
		Industrialisation du pays impulsée	Industrie métallurgique et du fer pro mue
			Sous-produits de l'extraction métallurgique des métaux de base et de l'or valorisés
			Industrie minière diversifiée
		Performance de l'artisanat minier et sa mutation vers la mine à petite échelle améliorée	Exploitations artisanales mieux structurées
			Capacités des acteurs de l'exploitation artisanale renforcées
			Plan de développement de la mine à petite échelle mis en place
			Guide de bonnes pratiques pour l'organisation et l'amélioration de l'exploitation minière artisanale et de la mine à petite échelle élaboré

III. LA MATRICE DES EXTRANTS ET DES ACTIVITES

La matrice des extrants et des activités (MEA) fait l'objet du tableau 11. Pour chacune des actions prioritaires (extrant) identifiées dans la structure du modèle logique (colonne 1), il est proposé un minimum de deux activités (colonne 3) qui permettront, ensemble, d'atteindre le résultat attendu (extrant) auquel elles sont rattachées. Une seule entité responsable est identifiée pour chaque activité (colonne 4). Cette responsabilité doit lui être imputée en fonction de ses attributions au sein de la structure du MMG. Il lui appartient de décliner les activités identifiées dans la MEA en une série d'actions concrètes et mesurables qu'elle exécutera elle-même ou qu'elle partagera avec d'autres entités partenaires. Ces actions indiquent concrètement de quelle manière les activités sont mises en œuvre de façon logique et séquentielle. Par ailleurs, des indicateurs sont proposés pour chaque action prioritaire (colonne 2), indicateurs qui permettront de mesurer, dans le cadre des activités de suivi de la mise en œuvre du PAO, le degré d'atteinte des résultats attendus. La matrice des résultats et des activités est un outil de planification qui peut être utilisé pour élaborer le côté plus pratique du projet. Pour chaque sortie (résultat immédiat) et effet (résultat intermédiaire) il vous permet de spécifier quelles activités seront nécessaires, de quelles ressources (intrants) vous aurez besoin et qui sera

responsable de cette activité. La matrice des extrants et des activités est un outil-compagnon du modèle logique et de l'exposé narratif sur la théorie du changement. Ces outils, lorsque considérés ensemble, permettent de capturer la théorie du changement tout au long de la chaîne de résultats à partir du résultat ultime jusqu'aux activités. A noter que la matrice peut aussi servir à développer les budgets fondés sur les résultats ou les extrants, identifiant alors les intrants. La matrice permet de décomposer les extrants afin d'identifier les activités requises pour leur production. Cette matrice se présente sous forme de tableau. On y répètera les niveaux de résultats immédiats et intermédiaires du modèle logique afin de faciliter les recoupements entre ces deux documents. Ceci permet également au lecteur de suivre la logique de la chaîne de résultats, des activités jusqu'au niveau des résultats immédiats.

Tableau 11: Matrice des Extrants et des Activités

Actions prioritaires (Extrants)	Indicateurs	Activités	Structure Responsable
Axes d'interventions (Effet): Connaissances géologiques accrues			
Projets de recherche géophysique, géochimique, géologique réalisés	Une cartographie Géophysique mise en place	Projet de recherche des données pour la mise en place d'une cartographie géophysique	La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG)
	projets géophysiques réalisés	Projet d'exploration et de prospection géophysique des métaux précieux (Or, Ag) dans les formations Birimiennes	La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG)
		Projet de prospection des métaux de base par les méthodes	La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection

		géophysiques	Géochimique (DCGPG)
	projet de levé géochimique réalisé à 1/1.000 réalisé	Projet de levé géochimique régional en sédiments de ruisseau à l'échelle 1/100.000	La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG)
	la carte géologique nationale à l'échelle 1/1000 000 est rééditée	La carte géologique nationale à l'échelle 1/1 000 000 qui date de 1965 est rééditée	La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG)
	Couverture totale du territoire en cartes géologiques de reconnaissance ;	La Couverture du territoire par cinq cartes géologiques de reconnaissance à l'échelle 1/500 000, datant de plus de 40 ans est mise à jour. des projets pour la couverture du reste du pays est réalisé	La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG)

	Réalisation d'un levé aérogéophysique moderne et total du territoire national	Données couvrant les 3/4 nord du territoire national. Données constituées de cartes : -aéromagnétiques aux échelles 1/1 000 000, 1/200 000, et 1/50 000 ; -aéroradiométriques aux échelles 1/1 000 000, 1/200 000 et 1/50 000 ; -photogéologiques aux échelles 1/1 000 000, 1/200 000 et 1/50 000.	La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG)
	Couverture en cartes géologiques de reconnaissance à l'échelle 1/200 000	12 cartes éditées en version définitive, couvrant 11 des 33 degrés carrés qui composent le territoire national sont mise à jour. Le projet de couverture de l'ensemble des 33 degré carré est réalisé	La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG)

	Couverture des ceintures de roches vertes	Le projet de couverture des ceintures de roches vertes qui constituent environ 60 % du territoire national est réalisé	La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG)
Système d'informations géologique et minière mis en place	Disponibilité du Système d'informations géologique et minière mis en place	Récupération des données géologiques détenues par des tiers	La Direction de la Valorisation et de la Promotion des Informations Géoscientifiques (DVPIG)
		Mise en place du Système d'informations géologique et minière mis en place	
Projets hydrogéologiques et géotechniques réalisés	projet de levé géochimique réalisé 1/1.000	Programme de cartographie Hydrogéologique et Géotechnique	La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG)
		Mise en place d'un réseau piézométrique	La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG)
		Acquisition et formation des cadres en logiciels de géologie appliquée	-Comité de Gestion du Fonds de Formation Minière (CGFFM) -Groupement des Professionnels Miniers de Côte d'Ivoire (GPMCI).

Axes d'interventions (Effet): Cadre légal et réglementaire appliqué			
Réformes institutionnelles liées au cadastre minier complétées	Le cadastre minier est opérationnel	Mise à jour et maintenance du système de gestion cadastrale	La Direction de l'Information Minière et du Cadastre Minier (DIMCM)
Application intégrale du Code minier	Tous les agents techniques des mines sont assermentés	Procédure d'assermentation des agents techniques entamés	l'Inspection Générale (IG)
		Adoption des textes d'application du Code	l'Inspection Générale (IG)
Réformes minières mises en œuvre	La Politique Nationale du Contenu Local du Secteur Minier est mise en œuvre	Suivi de la mise en œuvre dispositions/engagement des différentes conventions	La Direction du Développement Minier (sous direction du développement minier communautaire)
		Elaboration et Vulgarisation de la Politique Nationale de Contenu Local (PNCL) dans le secteur minier	- La Direction du Développement Minier (sous direction du développement minier communautaire) -Banque mondiale
		Suivi de la mise en œuvre de la PNCL	La Direction du Développement Minier (sous direction du développement

			minier communautaire)
--	--	--	-----------------------

<i>Actions prioritaires (Extrants)</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Activités</i>	<i>Structure Responsable</i>
--	--------------------	------------------	------------------------------

Axes d'interventions (Effet): Capacités de l'administration nationale chargée de la gestion du secteur minier renforcées

Laboratoires de Géologie mis en place	Un Laboratoire National de Géologie construit, équipé est opérationnel	Projet de construction de Laboratoire National de Géologie de référence internationale	La Direction des Affaires Financières et du Matériel (DAFM)
		Construction et équipement	La Direction des Affaires Financières et du Matériel (DAFM)
		Formation des laborantins	La Direction du Laboratoire et des Etudes Géologiques (DLEG)
		Opérationnalisation du Laboratoire Nationale de Géologie	-Comité de Gestion du Fonds de Formation Minière (CGFFM) -La Direction du Laboratoire et des Etudes Géologiques (DLEG)
Programme de renforcement des capacités	100 à 150 cadres de l'administration	Élaboration d'un plan de formation	-Inspection Générale (IG)

exécuté	minières formés par an	Suivi de la mise en œuvre du programme	Inspection Générale (IG)
		Mise à jour du plan de formation	Inspection Générale (IG)
Services du Ministère à Abidjan et à l'intérieur du pays réalisés, rénovés et équipés	Le bâtiment de la Direction Générale des Mines et de la Géologie est construit et achevé, toutes les directions sont centralisées au sein du même bâtiment R+2 à Cocody. Les bâtiments des directions régionales et départementales sont rénovés et équipés en matériels de pointe 25 au total	Achever les travaux de construction de la DGMG	La Direction des Affaires Financières et du Matériel (DAFM)
		Réhabiliter les infrastructures de la base Géologique de l'ex direction de la cartographie et de la prospection géologique	La Direction des Affaires Financières et du Matériel (DAFM)
		Rénovation, Extension et Equipements des bureaux de la SODEMI	Société de Développement Minier (SODEMI)
		Poursuivre, et finaliser la construction du bâtiment principal de la Direction Générale des Mines et de la Géologie	La Direction des Affaires Financières et du Matériel (DAFM)
		Construction et équipement des Directions Régionales et Départementales des Mines	La Direction des Affaires Financières et du Matériel (DAFM)

		Construction et équipement des bureaux de la Brigade de Répression aux Infractions au Code Minier (BRICM)	La Direction des Affaires Financières et du Matériel (DAFM)
Système d'archivage du ministère mis en place	La direction de la planification des études du suivi évaluation de l'informatique est opérationnelle	Mise en ordre physique des ressources documentaires et archives.	La Direction de la Planification des Etudes du Suivi Evaluation de l'Informatique (DPESEI)
		Dématérialisation des ressources documentaires et archives	La Direction de la Planification des Etudes du Suivi Evaluation de l'Informatique (DPESEI)
		Transfert à La direction de la planification des études du suivi évaluation de l'informatique des ressources documentaires et archives	La Direction de la Planification des Etudes du Suivi Evaluation de l'Informatique (DPESEI)
		Mise en place d'un système moderne de gestion des ressources	La Direction de la Planification des Etudes du Suivi Evaluation de

		et archives documentaires et archives.	l’Informatique (DPESEI)
Cadre de coordination et d'exécution des projets mis en place	Une base de données des projets miniers disponibles	Elaboration de l'avant-projet du budget annuel du MMG	Toutes les Directions Centrales, Régionales et Départementales
		Elaboration des rapports périodiques du MMG	Toutes les Directions Centrales, Régionales et Départementales
		Mise en place d'une base de données opérationnelle pour le suivi des projets miniers.	La Direction de la Coordination du Suivi des Projets et de la Coopération Internationale (DCSPCI)
Axes d'interventions (Effet): Contrôle et suivi des activités minières améliorés			
Méthodes, outils et procédures de contrôle mis en place	des manuels de procédure élaborés. des bulletins statistiques par an sont rédigés	Elaboration et validation d'un manuel de procédures de contrôle des activités des structures sous tutelle de MMG (sociétés, projets,	-Cabinet -Toutes les Directions Centrales, Régionales et Départementales

		Etablissements publics Directions Nationales et Générales etc.,	
		Elaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptables des Géo- services	Inspection Générale (IG)
		Elaboration d'un plan opérationnel d'inspection semestrielle des activités minières	Inspection Générale (IG)
		Mise en place d'un mécanisme de collecte de données statistiques minières auprès des sociétés minières	Inspection Générale (IG)
Sécurisation, contrôle et analyse des activités de production et d'exportation	des missions de contrôle réalisé par an	Elaboration d'une méthodologie de collecte et de suivi des données statistiques et financières des sociétés et projets miniers	Inspection Générale (IG)
		Suivi du processus d'exploitation et de commercialisation du	Le Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley (SPRPK)

réalisés		diamant pour une bonne traçabilité	
		Réalisation de missions de contrôle et d'inspection planifiées et réalisées pour évaluer la quantité et qualité des produits miniers à l'exportation	Direction du Développement Minier (DDM)
		Mission de contrôle dans les zones diamantifères du Ministère des Mines et de la Géologie pour la mise en œuvre et la gestion du Processus de Kimberley	Le Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley (SPRPK)
		Suivi du processus de commercialisation du diamant pour la mise en œuvre du PK	Le Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley (SPRPK)
		Mission de contrôle sur l'opérationnalisation et la conformité des engins et machines	Direction du Développement Minier (DDM)

		dans les sociétés minières conformément à la liste minière	
		Organisation d'une mission de contrôle sur les risques sécuritaires dans les sociétés et projets miniers	-Direction du Contrôle Technique (DCT) - Direction du Développement Minier (DDM)
		Planification et mise en œuvre des missions semestrielles d'inspection vers toutes les structures sous tutelle de MMG (Etablissements publics, Directions Nationales et Générales etc.,) et les sociétés et projets miniers	-Inspection Générale (IG) -Direction du Développement Minier (DDM) - La Direction de la Coordination du Suivi des Projets et de la Coopération Internationale (DCSPCI)
		Renforcement du contrôle à postériori des informations contenues dans les états financiers des sociétés et projets miniers	Direction du Développement Minier (DDM)

		Contrôle de la traçabilité des paiements effectués à l'Etat et aux communautés par les sociétés et projets miniers	Conseil-National ITIE (CN-ITIE)
		Contrôle des paiements effectués à l'Etat et aux collectivités par l'ensemble des carrières du pays en corrélation avec leurs données de production et de vente	Conseil-National ITIE (CN-ITIE)
		Suivi des recettes extractives en vue de mobiliser et accroître les revenus de l'Etat.	Conseil-National ITIE (CN-ITIE)
		Organisation des missions de contrôle des projets miniers en phase de développement pour le suivi de la mise en œuvre du chronogramme des travaux et du plan	Direction du Développement Minier (DDM)

		d'investissement annuel des projets en phase de développement	
		Mise en place d'un comité technique auprès des sociétés/projets en développement.	La Direction de la Coordination du Suivi des Projets et de la Coopération Internationale (DCSPCI)
		Examen et validation des études de faisabilité des projets miniers	Direction du développement minier
		Analyse et synthèse des rapports trimestriels.	Direction du développement minier

<i>Actions prioritaires (Extrants)</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Activités</i>	<i>Service responsable</i>
Incidents et accidents de travail dans les mines prévenus et déduits	Deux missions de contrôle par an effectué, Répertoire sur les pratiques RSE disponible, cinq ateliers de sensibilisation réalisés	Missions de contrôle de mise en œuvre des normes de santé, hygiène, sécurité et environnement dans les sociétés et projets miniers	Direction du Contrôle Technique (DCT)
	par an	Collecte annuelle et analyse de l'impact	Direction du Contrôle Technique (DCT)

		social et financier de tous les accidents et incidents de travail constatés dans le secteur minier en vue de mieux les maîtriser	
		Mise en place d'un répertoire sur les pratiques responsables des sociétés en matière de respect des droits humains et de préservation de l'environnement	Direction du Développement Minier (DDM)
		Réalisation d'une campagne de sensibilisation sur le civisme et l'inscription des droits à la revendication dans un cadre légal et pacifique	Direction du Développement Minier (DDM)
		Elaboration d'un modèle de fiche technique d'évaluation	Direction du Développement Minier (DDM)
		Etablissement des états généraux de la sécurité minière	Direction du Contrôle Technique (DCT)
		Renforcement des	Direction du Développement

		capacités en prévention et gestion des risques, des crises et conflits	Minier (DDM)
		Evaluation de risques sécuritaires de l'exploitation artisanale	La Direction de l'Exploitation Minière Semi Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMAC)
		Suivi opérationnel des recommandations issues des rapports de contrôle et d'inspection des normes HSE	-Direction du Développement Minier (DDM) -Direction du Contrôle Technique (DCT)
		Collecte annuelle et analyse de l'impact social et financier de tous les accidents et incidents de travail constatés dans le secteur minier en vue de mieux les maîtriser.	Direction du Développement Minier (DDM)

Axes d'interventions (Effet):Cadre de dialogue permanent entre les parties prenantes établi

Comités de développement dans les localités minières	Plusieurs nouveaux Comité de	Mise en place des nouveaux CDLM	CABINET
---	------------------------------	---------------------------------	---------

(CDLM) installés	Développement Local Minier mis en place	Appui et coordination pour la réalisation du bilan annuel des CDLM.	Direction du Développement Minier (DDM)
Comités de concertation pour la gestion des conflits dans les zones diamantifères et aurifères mis en place	SRPK organisé par an Les recommandations pour le CIM sont mises en œuvre	Organisation des rencontres périodiques entre les membres du SRPK	Le Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley (SPRPK)
		Mise en place du processus de redynamisation du SRPK	Le Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley (SPRPK)
		Tenue de session du CIM	Commission Interministériel des Mines (CIM)
Commission Interministériel des Mines mis en place et valorisé		Mise en place du comité technique	Commission Interministériel des Mines (CIM)
Axes d'interventions (Effet): Transparence dans le secteur minier accrue			
Loi anti-corruption vulgarisée et appliquée	Le plan de surveillance contre la corruption des sociétés est publié sur le site du MMG Toutes les sociétés ont signé le code de bonne conduite	Suivi de la mise en œuvre des dispositions du Code Minier concernant la transparence et la corruption dans le secteur minier	Conseil national ITIE (CN-ITIE)
Exigences de l'ITIE suivies	Les exigences de l'ITIE suivies	Campagne de divulgation conformément aux exigences de l'ITIE	Conseil National ITIE (CN-ITIE)

		Mise en œuvre les recommandations conformément à la feuille de route établie	Conseil national ITIE (CN-ITIE)
--	--	--	---------------------------------

<i>Actions prioritaires (Extrants)</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Activités</i>	<i>Service Responsable</i>
Axes d'interventions (Effet): Impact du secteur minier sur l'économie nationale accru			
Mutualisation et développement des infrastructures minières mis en place	Des infrastructures minières mutualisées et opérationnelles	Finalisation et adoption d'un Schéma Directeur des Infrastructures Minières	La Direction de la Coordination du Suivi des Projets et de la Coopération Internationale (DCSPCI)
		Mise en œuvre de la stratégie de mutualisation des infrastructures	La Direction de la Coordination du Suivi des Projets et de la Coopération Internationale (DCSPCI)
		Suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'accord multi-utilisateurs chemin de fer	La Direction de la Coordination du Suivi des Projets et de la Coopération Internationale (DCSPCI)
Promotion du développement du secteur minier intensifiée	Un (1) Symposium organisé chaque 2 ans Plusieurs actions de promotion mis en œuvre	Organisation du Symposium Mine	CABINET
		Organisation des campagnes médiatiques et des ateliers nationaux pour	CABINET

		la visibilité des géo-services	
		Participation du SPRK aux différentes réunions du Processus de Kimberley (Session et Intersession)	Le Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley (SPRPK)
		Mise en œuvre des actions de promotion	CABINET
		Capitalisation des résultats des actions de promotion	CABINET
		Suivi des retombées des actions de promotion	CABINET
Exploitations semi-industrielles valorisées	Plusieurs artisans miniers formés	Réalisation d'une étude diagnostique de l'exploitation artisanale de l'or et du diamant	La Direction de l'Exploitation Minière Semi Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMAC)
	Nombre de mines à petite échelle augmenté	Mise en œuvre de la stratégie de passage de l'exploitation rudimentaire à l'exploitation semi mécanisée et au respect des normes environnementales, de	Société de Développement Minier (SODEMI)

		santé, d'hygiène et de sécurité au travail	
		Dotation des GIE de moyens techniques adéquats	CABINET
		Réalisation d'une étude diagnostique de la transformation locale des ressources minérales	Société de Développement Minier (SODEMI)
		Proposition d'une stratégie de promotion de la transformation locale des ressources minérales	La Direction de l'Exploitation Minière Semi Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMAC)
Processus de mobilisation des ressources diamantifères et aurifères consolidé	Volume des ressources mobilisées augmenté	Recensement des acteurs (collecteurs, coursiers, suppléants, commissionnaires....)	La Direction de l'Exploitation Minière Semi Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMAC)
		Mission de recouvrement à l'intérieur du pays	-Directions Régionales -Directions Départementales
		Sensibilisation des artisans miniers sur la mise en œuvre du système de certification processus	Le Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley (SPRPK)

		du Kimberley PK	
Produits miniers valorisés et transformés sur place	Nombre de produits miniers transformés	Mise en œuvre du suivi des mécanismes d'incitation à la transformation locale des ressources minérales	Direction du Développement Minier (DDM)
Nouvelles solutions pour l'amélioration de l'impact du secteur minier proposées	Une (01) étude réalisée par an	Etude de l'impact des activités minières sur l'économie nationale	Direction du Développement Minier (DDM)
	Tenue d'une conférence pour un Développement Minier Responsable chaque 3 ans	Analyse comparative des coûts des différentes sociétés et examen des possibilités de réduction des coûts des métaux de base à l'exportation	Direction du Développement Minier (DDM)
	Tenue de la retraite annuelle du MMG	Etudes sur la pérennisation des activités minières traditionnelles	La Direction de l'Exploitation Minière Semi Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMAC)
		Mise en place d'un système de suivi de l'évolution des cours mondiaux des produits	Direction du Développement Minier (DDM)

		miniers	
		Etude portant sur l'identification, la localisation, la sécurisation et le recensement des minéraux de développement sur toute l'étendue du territoire national au bénéfice des collectivités locales	Société de Développement Minier (SODEMI)
		Etude portant sur l'analyse du marché des métaux de base à l'horizon 2030	Direction du Développement Minier (DDM)
		Etude portant sur l'amélioration de la compétitivité des PME/PMI évoluant dans le secteur minier	Direction du Développement Minier (DDM)
		Organisation d'une semaine portant sur les nouveaux développements scientifiques et techniques de l'industrie minière	CABINET

		Organisation triennale de la conférence sur l'Initiative pour un Développement Minier Responsable (IRMD)	CABINET
		Organisation de la retraite annuelle de l'administration minière	CABINET
Programmes locaux de développement après-mine mis en place	Une étude d'impacts réalisée plusieurs projets après-mine élaboré	Etude des impacts socio-économico-environnementaux de la fermeture de mine	Direction du Développement Minier (DDM)
		Elaboration de techniques/Méthodes pour gérer l'après-mine	Direction du Développement Minier (DDM)
		Elaboration et mise en œuvre de projets locaux d'après-mine dans les localités	Direction du Développement Minier (DDM)
Actions prioritaires (Extrants)	Indicateurs	Activités	Structure Responsable
Axes d'interventions (Effet): Cadre d'investissement dans le secteur minier adapté et compétitif			
Compétitivité des PME nationales dans la fourniture de biens et	La bourse de sous-traitance et de partenariat est	Suivi du processus d'opérationnalisation de la bourse de sous-	CABINET

services de qualité aux sociétés minières améliorée	opérationnelle	traitance et de partenariat (BSTP)	
Cadastre minier mis en ligne	Cadastre minier informatisé et fonctionnel	Poursuite de l'amélioration et de la maintenance du système informatisé du cadastre minier	Direction de l'Information Minière et du Cadastre Minier (DIMCM)
Manuels de procédures d'octroi des titres miniers élaborés	Manuel de procédure disponible	Elaboration et vulgarisation de manuels de procédure d'octroi des titres minier	-Direction du Développement Minier (DDM) -Directions Régionales -Directions Départementales
Axes d'interventions (Effet): Industrialisation du pays impulsée			
Industrie métallurgique et du fer promu	De nouveaux investisseurs dans le fer sont identifiés	Promotion de l'industrie métallurgique et du fer (appel aux investissements)	-CABINET -Direction du Développement Minier (DDM)
Sous-produits de l'extraction métallurgique des métaux de (base manganèse, nickel, bauxite) de l'or valorisés		Recherche de nouveaux débouchés pour les sous-produits de l'extraction métallurgique de la bauxite et de l'or	Direction du Développement Minier (DDM)
Industrie minière diversifiée	Plusieurs minéraux phares identifiés	Promotion de la diversification de l'industrie minière dans l'ensemble du	Direction du Développement Minier (DDM)

		pays (identification d'un minéral phare par région, élaboration du projet et appel aux investissements)	
Axes d'interventions (Effet): Performance de l'artisanat minier et sa mutation vers la mine à petite échelle améliorée			
Exploitations artisanales mieux structurées	Nombre de couloirs identifiés Nombre de parcellisations effectuées	Parcellisation dans les couloirs réservés pour l'artisanat minier (or-diamant)	La Direction de l'Exploitation Minière Semi Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMAC)
		Formation des artisans miniers à la modernisation de l'exploitation (respect des normes environnementales, de santé, d'hygiène et de sécurité au travail)	Société de Développement Minier (SODEMI)
		Organisation des exploitants artisanaux en groupement	Société de Développement Minier (SODEMI)
Capacités des acteurs de l'exploitation artisanale renforcées	Des artisans miniers formés et sensibilisés	Formation des artisans miniers à la modernisation de l'exploitation (respect des normes	Société de Développement Minier (SODEMI)

		environnementales, de santé, d'hygiène et de sécurité au travail)	
		Sensibilisation des artisans miniers sur le Processus de Kimberley et sa mise en œuvre dans les zones d'exploitation de diamants	Le Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley (SPRPK)
		Formation des Artisans miniers dans les zones Diamantifère pour un meilleur processus de production de l'extraction minière à l'exploitation.	Société de Développement Minier (SODEMI)
		Formation des Artisans miniers aux Système de certification du PK.	Société de Développement Minier (SODEMI)
Plan de développement de la mine à petite échelle mis en place	Une étude de développement de la petite mine est réalisée	Réalisation d'une étude pour le développement de la mine à petite échelle	Société de Développement Minier (SODEMI)
		Mise en œuvre du plan de développement de la mine à petite échelle	Société de Développement Minier (SODEMI)

Guide de bonnes pratiques pour l'organisation et l'amélioration de l'exploitation minière artisanale et de la mine à petite échelle élaboré	Une stratégie est mise en œuvre	Mise en œuvre de la stratégie de passage de l'exploitation rudimentaire à l'exploitation semi mécanisée et au respect des normes environnementales, de santé, d'hygiène et de sécurité au travail	Société de Développement Minier (SODEMI)
--	---------------------------------	---	--

Actions prioritaires (Extrants)	Indicateurs	Activités	Structure Responsable
Axes d'interventions (Effet): Besoins en compétences de l'industrie des ressources minérales comblés			
Emploi local dans le secteur minier valorisé	Plusieurs personnes formées (H-F) plusieurs emplois locaux créés	Mise en place d'une base de données des fournisseurs locaux et des potentialités de sous-traitances avec les sociétés minières	Société de Développement Minier (SODEMI)
		Création d'une bourse de sous-traitance	CABINET
Programmes de formation continue du personnel minier développés	Un curricula de formation continu élaboré	Développement de curricula de formation continu adapté au besoin du secteur minier guinéen	-CABINET -Inspection Générale (IG)
Capacités des écoles et	L'Ecole des mines de	Appuyer/Faciliter la	Comité de Gestion du Fonds

institutions techniques existantes renforcées	Yamoussoukro est devenue une école d'excellence internationale. Plusieurs grandes écoles et universités de formation en mines sont créés	transformation l'école des mines de Yamoussoukro, école des mines de man en une école d'excellence dans le domaine miner et les autres écoles de formation en mines	de Formation Minière (CGFFM)
Écoles et institutions techniques dans les régions minières dépourvues créées	Des unités de formation mobiles créées	Création d'unités de formation techniques mobiles pour les régions minières	CABINET
Fournisseurs locaux dans le secteur minier qualifiés et valorisés	Un fonds de promotion du Contenu Local est mis en place Une bourse de sous-traitance est créée des PME et PMI formés	Mise en place d'un fonds de promotion du contenu local alimenté par les contributions des sociétés minières, des sous-traitants, du Fonds minier	CABINET
		Création d’une bourse de sous-traitance	CABINET
		Renforcement de capacités des PME, PMI Locales	Société de Développement Minier (SODEMI)
Axes d'interventions (Effet): Insertion des femmes et des jeunes dans toutes les sphères de l’activité minière effective			
Relations entre les sociétés minières et les	des campagnes de sensibilisation	Évaluation des relations des sociétés	Direction du Développement Minier (DDM)

communautés d'accueil mieux établies	réalisées sur la gestion des conflits	minières et les communautés d'accueil	
		Organisation des journées de plaidoyer et de sensibilisation auprès des femmes et filles dans le secteur minier artisanal, les responsables préfectoraux et communaux	La Direction de l'Exploitation Minière Semi Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMAC)
		Elaboration, adoption et suivi de la mise en œuvre des Conventions de Développement Local	Direction du Développement Minier (DDM)
		Organisation des journées écologiques sur le thème : « Comportements Responsables en Zones Minières »	-Direction du Développement Minier (DDM) -Direction de l'Exploitation Minière Semi Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMAC)
		Sensibilisation et information des communautés sur la gestion des conflits	-Direction du Développement Minier (DDM) -Direction de l'Exploitation Minière Semi Industrielle, Artisanale et des Carrières

			(DEMAC)
		Recueil et suivi des plans et programmes de développement communautaire des sociétés minières	Direction du Développement Minier (DDM)
		Promotion du traitement et du recyclage par les industries de leurs déchets solides et surtout liquides	Direction du Développement Minier (DDM)
Aptitude des femmes et des jeunes à saisir les opportunités d'emplois et d'affaires effective	Plusieurs femmes et jeunes ayant eu des opportunités d'emploi ou d'affaires	Promotion du traitement et du recyclage par les industries de leurs déchets solides et surtout liquides	Direction du Développement Minier (DDM)
Femmes et jeunes des localités minières protégés	Nb de femmes et de jeunes protégées Nb de mineurs recensés et protégés	Colloque sur les conséquences de la déscolarisation des couches vulnérables en zones d'exploitation artisanale des mines	CABINET
		Enquête sur le travail	Inspection Générale

		des mineurs dans les mines	
		Organisation d'activités de lutte contre la dépravation des mœurs en zones minières	Inspection Générale
		Sensibilisation des populations riveraines des zones minières sur les IST/VIH/SIDA	Direction du Développement Minier (DDM)
		Sensibilisation sur les violences basées sur le Genre dans les zones minières	Direction du Développement Minier (DDM)
Formation des femmes et des jeunes en technique de montage et de gestion des projets assurée	100 femmes formées par an 100 jeunes formés par an	Elaboration d'un module de Formation sur le thème "esprit d'entreprise" dans le secteur minier à l'attention des femmes et jeunes dans les zones minières	Société de Développement Minier (SODEMI)
		Formation des femmes et jeunes sur le thème "esprit d'entreprise" dans le secteur minier	Société de Développement Minier (SODEMI)
Assistance technique et	10 GIE de femmes et	Appuyer à la création	Société de Développement

financière des coopératives de femmes et de jeunes des zones minières assurée	de jeunes appuyés	de groupement d'intérêt économique de femmes et de jeunes dans les zones minières	Minier (SODEMI)
		Faciliter les groupements de femmes et de jeunes à l'accès au financement de leurs activités	Société de Développement Minier (SODEMI)
Femmes et jeunes intellectuels dans les instances de décision des projets et des sociétés miniers promus	des textes relatifs au Genre et Equité vulgarisés	Appui à la structuration des corps de métiers pour l'amélioration de leur niveau de compétitivité avec les entreprises minières	Société de Développement Minier (SODEMI)
		Etat des lieux en matière d'équité et du genre dans les sociétés minières	Direction du Développement Minier (DDM)
		Elaboration d'un répertoire de compétence féminine dans le secteur minier	Direction du Développement Minier (DDM)
		Vulgarisation des textes et lois sur le Genre-Équité	Direction du Développement Minier (DDM)

Axes d'interventions (Effet): Expertise nationale dans le secteur minier renforcée et valorisée			
Nombre d'experts nationaux dans les sociétés minières accru	Plusieurs experts nationaux recrutés par an	Promotion des experts nationaux au sein des entreprises minières	Direction du Développement Minier (DDM)
Experts nationaux au même titre que les experts étrangers responsabilisés	Plusieurs experts nationaux responsabilisés par an	Suivi de la mise en œuvre du plan de l'ivoirisation des postes dans les sociétés minières conformément aux dispositions du code minier	Direction du Développement Minier (DDM)
Axes d'interventions (Effet): Technologies propres dans l'industrie minière implantées			
Consommation des ressources naturelles et pollutions des installations minières existantes réduites	Les technologies propres sont promues	Evaluation du niveau de pollution des sociétés minières	Direction du Développement Minier (DDM)
		Promotion de technologies propres auprès des sociétés dans les zones minières	Direction du Développement Minier (DDM)
Procédés de traitement des minerais et technologies propres dans les nouvelles installations minières exigés et effectifs	Volumes de produits dangereux identifiés et gérés	Gestion des produits chimiques toxiques dans les industries minières	Direction du Développement Minier (DDM)
Axes d'interventions (Effet): Protection de la diversité biologique dans les zones minières accrue			

Intégrité des écosystèmes fragiles préservée	Réalisation de l'étude d'impact des activités minières sur les écosystèmes	Réalisation d'une étude d'impact des activités minières sur les écosystèmes dans les zones minières	Direction du Développement Minier (DDM)
		Mise en œuvre des recommandations de l'étude d'impact des activités minières pour la préservation des écosystèmes	Direction du Développement Minier (DDM)
Pratiques artisanales minières respectueuses de la diversité des écosystèmes et des espèces adoptées	Un guide est élaboré	Elaboration et adoption d'un manuel de gestion et de préservation des écosystèmes et des espèces	La Direction de l'Exploitation Minière Semi Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMAC)
Sites d'exploitation artisanale épuisés restaurés.	Nb de sites artisanaux restaurés	Mise en place d'un mécanisme de restauration systématique des exploitations artisanales identifiées	La Direction de l'Exploitation Minière Semi Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMAC)
Axes d'interventions (Effet): Évaluation /gestion de risques de catastrophe systématisée			
Normes et pratiques environnementales et sociales conformes aux dispositifs prévus dans le Code minier respectées	Les zones à risque pour l'activité minière sont identifiées	Identification des zones à risques pour l'activité minières	-La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG) -La Direction du Laboratoire

			et des Etudes Géologiques (DLEG)
		Suivi du respect des normes et pratiques environnementales et sociales en vue de prévenir les catastrophes liées	- La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG) - La Direction du Laboratoire et des Etudes Géologiques (DLEG)
Risques liés à l'exploitation minière maîtrisés	Etroite collaboration entre le ministère des mines et la station géophysique de lamto équipé et doté d'outils et de procédures de travail	Equipement de la station Géophysique de lamto	Direction des Affaires Financières et du Matériel (DAFM)
		Élaboration de méthodologies et outils de travail en analyse et évaluation des risques	- La Direction de la Cartographie Géologique et de la Prospection Géochimique (DCGPG) - La Direction du Laboratoire et des Etudes Géologiques (DLEG) - La Direction de la Valorisation et de la Promotion des Informations Géoscientifiques (DVPIG)

Phénomènes naturels mettant l'exploitation minière à risque identifiés et suivis.	des cadres formés	Formation des cadres affectés à la Direction du Laboratoire et des Etudes Géologiques (DLEG)	La Direction du Laboratoire et des Etudes Géologiques (DLEG)
Système d'alerte précoce des risques de catastrophes naturels mis en place	Un réseau de surveillance sismique installé	Etablissement d'un partenariat avec la station géophysique de lamto, Acquisition de l'équipement du réseau de surveillance sismique	-Station Géophysique de Lamto -Direction du Laboratoire et des Etudes Géologiques (DLEG)
		Installation de l'équipement du réseau de surveillance sismique	Station Géophysique de Lamto

IV.DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE PILOTAGE ET DE SUIVI-ÉVALUATION

Le dispositif de pilotage et de suivi - évaluation à mettre en place vise à assurer la cohérence de la Politique minière et du Plan de Développement du Secteur Minier avec l'ensemble du PND 2016-2020.

4.1 Pilotage

Le dispositif de pilotage s'intéresse à la gestion et au bon déroulement de l'ensemble des activités prévues. Il permet aussi de garantir la concertation et la coordination de toutes les parties prenantes

impliquées dans la mise en œuvre de la Politique. Ce dispositif est régi par des textes réglementaires qui précisent les rôles et responsabilités des différents intervenants. L'instance de pilotage (comité, cellule...) est présidée par le Ministre des Mines et de la Géologie et inclut les représentants de certains départements ministériels et des Collectivités locales, les Partenaires techniques et financiers (PTF) ainsi que d'autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la Politique minière.

4.2 Suivi-évaluation

Le gouvernement attache une importance à un suivi-évaluation efficace de la Politique Minière. C'est pourquoi il veillera à l'établissement d'un mécanisme de suivi-évaluation, de critères et d'indicateurs liés aux objectifs financiers, économiques, sociaux et environnementaux de la mise en valeur des ressources minérales du pays dans une optique de développement durable, pour servir de base à l'évaluation objective des progrès accomplis. Au plan du suivi-évaluation, un comité technique responsable de la coordination du dispositif et du suivi immédiat de la mise en œuvre doit être mis en place au sein des directions techniques et déconcentrées du MMG ainsi que de certaines parties prenantes des secteurs public et privé. Les rapports annuels de performance (RAP) produits par la direction de la planification des études du suivi évaluation de l'informatique rendent compte de la progression des travaux. Ils sont transmis aux Autorités supérieures du Gouvernement pour validation et décision.

Tel que prescrit par le PND la structure responsable et garante de la mise en œuvre du Plan de Développement du Secteur Minier est la direction de la planification des études du suivi évaluation de l'informatique (sous-direction de la planification de la programmation des statistiques et du suivi évaluation). À cette fin, des outils de suivi-évaluation seront mis à disposition pour permettre le suivi continu et l'évaluation périodique du Plan de Développement du Secteur Minier. De même, un système de rapportage sera implanté sur la base d'un Cadre de Mesure de Rendement (CMR) qui sera élaboré. Ce système permettra de rendre compte à des instances supra, mises en place pour le suivi du PND, des performances du Département sur la base des rapports semestriels et annuels qui seront produits. Au niveau ministériel, des tableaux de bord de suivi mensuels et trimestriels permettront de faire le suivi du Plan d'Action Opérationnel et d'y apporter les correctifs nécessaires pour assurer

l'atteinte des résultats.

CONCLUSION

Au terme de notre étude force est de constater que le secteur minier en côte d'ivoire est un secteur en pleine croissance malgré le fait qu'il y a encore beaucoup à faire pour que le pays atteigne le stade des grands pays miniers à l'horizon 2030. L'exploitation minière a un impact considérable sur l'économie de la côte d'ivoire et contribue à la survie de populations de plus en plus nombreuses en milieu rural, Malgré cette importance, force est de reconnaître que ce secteur n'a pas pleinement atteint les résultats escomptés. En effet, au manque de ressources financières et de moyens techniques dont souffre le secteur, s'ajoutent les contraintes organisationnelles, législatives et fiscales. Les tentatives d'organisation de ce secteur ont montré que les approches trop sectorielles et trop ciblées ont fait que la petite exploitation s'est développée dans beaucoup de régions du pays comme une sorte d'enclave économique et les mesures prises en sa faveur n'ont pas atteint de biens meilleurs résultats. Par ailleurs, le fait qu'une grande partie des petites mines sont exploitées de manières non réglementée ou clandestine, prive les gouvernements de recettes fiscales et de données statistiques fiables. L'un des principaux désavantages de la petite exploitation minière étant la faiblesse du niveau de production par rapport à l'intensité de l'effort physique fourni, le premier défi qui se pose, est d'amener les artisans miniers vers un cadre plus légal et formel en instaurant un véritable climat d'assistance, de collaboration et de confiance. L'aide apportée aux petits exploitants miniers doit leur démontrer une meilleure manière de procéder en termes de santé, de revenu et de durabilité.

Le but de notre étude était dans un premier temps de présenter le secteur minier ivoirien, ensuite faire un diagnostic général de ce secteur en plein essor pour montrer ses forces faiblesses opportunités et menaces et enfin de proposer des solutions avec une approche GAR conformément au plan national de développement.

Au cours de cette étude, l'absence d'un Directeur de mémoire de 2IE pouvant guider les apprenants dans leurs travaux a été une difficulté. Ainsi, nous suggérons pour combler tous les vides des apprenants en formation en ligne du cycle Master Management des Entreprises et des Organisations option Management Stratégique et Opérationnel à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de

l'Environnement (2IE) ce qui suit :

- l'assistance de 2IE par un Directeur de mémoire ;
- la formation dans des logiciels de gestion de projets tels MS Project.

BIBLIOGRAPHIE

a. PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES

- Décret n° 2014-397 du 25 juin 2014 déterminant les modalités d'application de la loi n°2014-138 du 24 mars 2014 portant code minier
- Journal officiel de la république de Côte d'Ivoire 28 février 2019
- Loi n° 2014-138 du 24 mars 2014 portant code minier
- Mise en œuvre du processus de Kimberley en côte d'ivoire, Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley en Côte d'Ivoire
- Politiques industrielle et minière pour l'émergence de la Cote d'Ivoire Jean-Claude BROU, Ministre de l'Industrie et des Mines Abidjan, 42 pages 10 juillet 2014, service communication.
- Résumé PND 2016-2020, Rapport du FMI No. 13/172 Juin 2013 © 2013 Fonds monétaire international mars 2012.

b. PUBLICATIONS INTERNATIONALES

- Banque Mondiale Côte d'Ivoire analyse environnementale pays Rapport Final – Juin 2010 Numéro du Rapport : 54429-CI
- Côte d'Ivoire analyse environnementale pays Rapport Final – Juin 2010 Numéro du Rapport : 54429-C 50 pages Mme Pswarayi-Rddihough, M. frica Olojoba
- Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives ITIE Côte d'Ivoire, Moore Stephens 2016, 220 pages
- Présentation du rapport ITIE 2015, septembre 2017 julien TINGAIN CN ITIE 13 pages

c. Ouvrages livresques

- Etude des séries volcano-sédimentaires de la région de Dabakala (Nord-Est de la Côte d'Ivoire): genèse et évolution magmatique. Contribution à la connaissance de la minéralisation aurifère de Bobosso dans la série de la Haute-Comoé. Allou GNANZOU
- Fiche sectorielle les mines en bref, Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire 2 pages

d. RESSOURCES INTERNET

- <https://afrique.latribune.fr/finances/commodities/2018-01-25/cote-d-ivoire-le-secteur-minier-renoue-avec-la-croissance-766076.html> consulté le 12 septembre 2019 à 15h54
- <https://www.africadiligence.com/cote-divoire-secteur-minier-deuxieme-poumon-de-leconomie/> consulté le 16 septembre à 11h25
- <https://www.jeuneafrique.com/mag/578190/economie/cote-divoire-mines-quand-nickel-et-bauxite-brillent-plus-que-lor/> consulté le 17 septembre à 9h05
- <https://www.financialafrik.com/2017/07/21/ic-nickel-va-investir-plus-de-200-milliards-fcfa-dans-le-premier-gisement-ivoirien-de-nickel/> consulté le 22 septembre à 10h15
- <https://www.afrique-sur7.fr/405774-bictogo-exploration-bauxite-chez-affi> consulté le 22 septembre à 11h
- <https://www.jeuneafrique.com/mag/578190/economie/cote-divoire-mines-quand-nickel-et-bauxite-brillent-plus-que-lor/> consulté le 23 septembre à 11h12